



Master Sciences Humaines et Sociales Option Géographie et Aménagement
Spécialité Politiques Territoriales de Développement Durable

Gestion durable d'une aire protégée en pays du Sud : entre conservation et développement

Le cas du Parc National de Chitwan au Népal

Marie Bertaina
Septembre 2011

Responsable du Master : François Laurent
Directrice de Recherche : Elodie Salin

Introduction

Par opposition aux pays du Nord, ou pays *développés*, les pays du Sud sont ceux où l'on rencontre le taux de pauvreté le plus important. Les modes de vie ruraux y sont prédominants et les populations vivent en rapport direct avec leur environnement naturel. Les difficultés de survie auxquelles les communautés des pays du Sud font face au quotidien, mettent une pression accrue sur l'environnement. Leur développement socio-économique peut entraîner une dégradation environnementale aux conséquences massives pour le territoire concerné, et par relation d'interdépendance, pour la planète.

Depuis les années 70, les préoccupations environnementales sont au centre des débats internationaux. Si la révolution industrielle a permis une amélioration du mode de vie des habitants de la planète, elle a aussi provoqué des dommages écologiques importants. Or, la survie de l'homme sur la Terre dépend de la préservation des écosystèmes dont il est dépendant. Les conférences internationales organisées par l'ONU¹ depuis le « premier sommet de la Terre » à Stockholm en 1972 mettent l'accent sur la nécessité de conjuguer les aspects socio-économiques et environnementaux pour que la planète puisse supporter et soutenir (*to sustain*) la vie humaine sur du long terme. Si les pays du Nord réorientent progressivement leurs politiques de façon à ce que leur développement soit « soutenable » et donc durable, la situation est plus complexe pour les pays du Sud dans lesquels les impératifs socio-économiques prédominent, dans la lutte contre la pauvreté.

Des aires dites protégées, suivant des critères de sélection et une législation spécifiques, ont vu le jour dans le monde depuis la fin du 19^{ème} siècle, à des fins de préservation environnementale. Dans les pays développés, généralement, leur mise en place exige un retrait de toute présence humaine, afin de libérer l'environnement des pressions directes d'origine anthropique, à l'exception de certaines zones dans lesquelles un tourisme règlementé est possible. L'établissement d'un espace protégé naturel dans un pays du Sud est plus difficile, car il doit prendre en considération les populations vivant dans le lieu, et mettre en place une gestion conciliant la préservation et le développement. Ainsi, les pays du Sud doivent faire face à l'heure actuelle à un réel défi en matière de création d'aires protégées : celui de la mise en application de stratégies permettant aux populations de se développer dans le respect de leur environnement.

¹ Organisation des Nations Unies

Sommaire

Introduction	2
Sommaire	3
Remerciements.....	5
I – Construction de l’approche théorique	6
1. De la nécessité de préservation des écosystèmes à la création d’aires protégées	6
1.1. La biodiversité menacée ?.....	6
1.2. La création d’espaces protégés dans le monde.....	7
1.3. La problématique de l’établissement d’aires protégées en pays du Sud.....	10
2. Théorie de la gouvernance participative	13
2.1. La gouvernance participative, 4 ^{ème} pilier du développement durable	14
2.2. Critiques de la gouvernance participative.....	15
3. Le tourisme, outil de développement durable en aire protégée	16
3.1. Du tourisme à l’écotourisme.....	16
3.2. Le tourisme durable dans les aires protégées.....	18
4. Méthodologie et objectifs de recherche.....	19
4.1. Objectifs scientifiques	19
4.2. Hypothèses de recherche	19
4.3. Importance et pertinence de l’étude.....	20
4.4. Terrain d’étude.....	20
4.5. Collecte des données.....	21
4.6. Limitations.....	21
II - La gestion du Parc National de Chitwan au Népal.....	22
1. Contexte territorial : le Népal.....	22
1.1. Profil géopolitique	22
1.2. Profil socio-économique	25
2. Le Parc National de Chitwan et sa zone « tampon ».....	26
2.1. Présentation.....	26
2.2. Ethnies et castes.....	28
2.3. La zone « tampon ».....	31

3.	Le tourisme dans le Parc National de Chitwan	32
4.	L'organisation de la gouvernance participative dans le Parc National de Chitwan	35
4.1.	Les acteurs principaux.....	35
4.2.	Organigramme et fonctionnement.....	38
4.3.	Actions et budgets.....	38
III –	Analyse et discussions.....	42
1.	Analyse environnementale	42
1.1.	Efficacité du système de gestion du Parc pour la préservation de la biodiversité	42
1.2.	Populations locales et pression sur les ressources du Parc.....	43
2.	Analyse socio-économique	45
2.1.	La problématique de la pauvreté à Chitwan	45
2.2.	Retombées environnementales et socio-économiques des activités touristiques	46
2.3.	Castes, ethnies et genre	48
3.	Les limites de la gouvernance participative dans le Parc National de Chitwan.....	51
4.	Conclusion de l'analyse.....	54
	Conclusion générale	57
	Bibliographie	58
	Annexe 1 : campagnes de sensibilisation à la préservation de la biodiversité (Source : Wildlife Conservation Nepal, WCN)	61
	Annexe 2 : bilan de l'analyse de la gestion du RCNP (Etude UNESCO, UICN, 2003)	62
	Annexe 3: un point sur le système des castes au Népal.....	67
	Annexe 4 : le musée culturel Tharu à Bacchauli.....	68

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu ma directrice de recherche Elodie Salin ainsi que le responsable du master François Laurent pour les conseils qu'ils m'ont apportés tout au long de la formation de master. Les corrections et suggestions d'Elodie Salin m'ont permis d'éclaircir mes idées et mon thème de recherche, et d'en améliorer la présentation.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Raj Sapkota qui m'a été un guide précieux à Sauraha, Chitwan. Un grand merci également à Basu Chapagain pour le temps qu'il a consacré à répondre à mes questions, m'aidant ainsi à mieux appréhender le fonctionnement de la gestion du Parc National de Chitwan.

Je remercie également Marie-Edwige Merten et Amélie Guyonneau de l'association Soleil Vert pour leur patience à me donner des informations pratiques sur Chitwan.

Un merci tout particulier à ma famille qui m'a soutenue émotionnellement lors de la rédaction du mémoire, et merci à mes amis d'avoir pu comprendre mon manque de disponibilité.

I – Construction de l’approche théorique

1. De la nécessité de préservation des écosystèmes à la création d’aires protégées

1.1. La biodiversité menacée ?

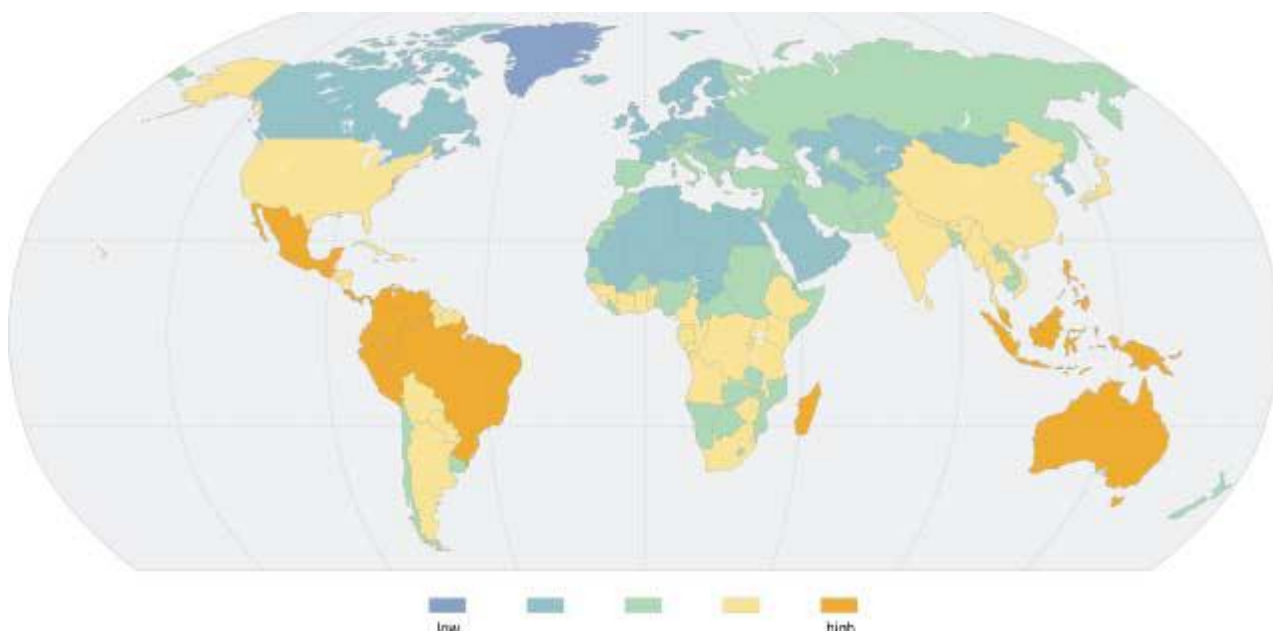
La biodiversité, ou diversité biologique, correspond à l’ensemble des gènes, espèces et écosystèmes qui constituent la biosphère. Elle est le résultat de plus de trois milliards d’années d’évolution de la vie sur la planète. Bien qu’il soit difficile à l’heure actuelle d’évaluer et de quantifier la biodiversité mondiale, il est estimé que le nombre d’espèces présentes sur la terre se situerait entre 10 et 100 millions (Wilson, 1993), même si le nombre d’espèces répertoriées à ce jour ne dépasse pas les 2 millions. L’être humain dépend de la biodiversité pour sa survie, elle lui fournit sa nourriture, les plantes utiles à la fabrication de médicaments, ainsi que les ressources nécessaires pour la construction d’habitations et l’habillement. L’homme a de tout temps utilisé la nature pour sa subsistance. La biodiversité permet de réguler les cycles biogéochimiques, elle contribue à l’épuration et au cycle de l’eau, ainsi qu’à la régulation climatique.

« La biodiversité représente le capital naturel qui nous permet à tous de vivre. Elle est essentielle à notre survie et constitue un indicateur clé de la santé de notre planète. Les activités humaines sont en train de changer fondamentalement la diversité de la vie sur terre. Dans toutes les régions du monde, le rythme d’extinction des espèces s’est accéléré, les écosystèmes ont été dégradés et la diversité génétique a diminué. »²

Ainsi, la biodiversité est menacée. Elle diminue très rapidement. Des scientifiques tels que Wilson (1993) estiment qu’une sixième extinction massive est en cours. Alors que les cinq crises d’extinction qui avaient eu lieu entre le Cambrien et le Tertiaire étaient dues à des catastrophes naturelles, la crise actuelle a été provoquée par l’homme qui a détruit et transformé des milieux naturels, par le déboisement et la déforestation (urbanisation, agriculture), la sur-utilisation de certaines espèces (pêche intensive, chasse...), et les pollutions diverses dégradant et détruisant les écosystèmes. Cette réduction irréversible a entraîné l’inquiétude de la communauté internationale. En 1992, lors du Sommet de la Terre organisé à Rio par l’ONU, tous les pays ont adopté une Convention sur la Diversité Biologique (CDB)³, faisant une priorité de la conservation et préservation de la diversité du vivant. Maintenir la biodiversité a ainsi été reconnu comme une composante essentielle pour un développement durable.

² <http://www.bipindicators.net/about/whatisbiodiversity>

³ Texte intégral de la CDB en français : <http://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>



Carte indiquant le niveau de diversité biologique des pays du monde, du niveau endémique le plus bas (bleu) au plus haut (orange)

Source: UNEP-WCMC National Biodiversity Index⁴

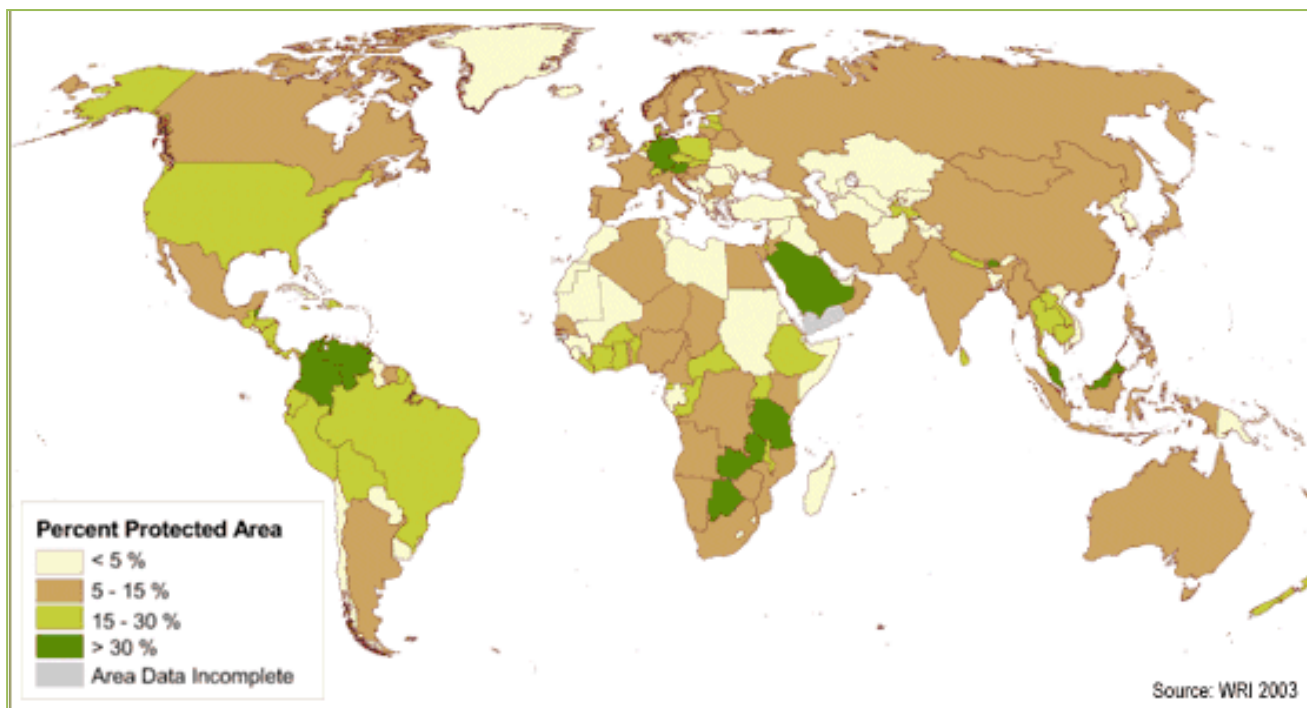
1.2. La création d'espaces protégés dans le monde

Dans le but de préserver un milieu naturel considéré comme particulièrement intéressant, le premier Parc National a été créé en 1872 à Yellowstone aux Etats-Unis. D'après le PNUE, plus de 102 000 sites, soit 19 millions de kilomètres carrés – 4% de la surface planétaire – sont des zones protégées. 149 de ces sites, considérés comme les plus remarquables, sont classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco. La conservation de la biodiversité par l'intermédiaire de ces espaces protégés est considérée comme essentielle, à l'heure où l'état de dégradation environnementale de la planète s'accroît.

« Les sites du Patrimoine mondial et d'autres aires protégées sont un don exceptionnel transmis d'une génération à l'autre. Sur terre comme sur mer, ils abritent des millions d'espèces qui forment un tissu vivant étroitement lié à la survie de l'espèce humaine (...) Ils procurent des moyens d'existence durables aux communautés locales du monde entier. Les aires protégées régulent et temporisent les processus naturels afin d'équilibrer notre climat. (...) Les aires protégées sont des magasins génétiques qui promettent un avenir plus sain à notre planète et à ses habitants. Lorsque nous sauvegardons ces précieux sites, nous sauvegardons notre avenir. » (PNUE magazine, numéro 14⁵).

⁴ <http://www.cbd.int/doc/publications/gbo/gbo-ch-01-en.pdf>

⁵ <http://www.unep.org/ourplanet/imgversn/142/images/Our Planet 14.2 french.pdf>



Pourcentage des aires protégées dans le monde

Source : WRI 2003

Il y a plusieurs types d'espaces protégés dans le monde, l'UICN⁶ les classe dans des catégories définies en fonction des particularités spécifiques :

- I. *Réserve naturelle intégrale/Zone de nature sauvage* (aire protégée gérée principalement à des fins scientifiques ou de protection des ressources sauvages)
- II. *Parc national* (aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives)
- III. *Monument naturel* (aire protégée gérée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques)
- IV. *Aire de gestion des habitats/espèces* (aire protégée gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion)
- V. *Paysage terrestre/marin protégé* (aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives)
- VI. *Aire protégée de ressources naturelles gérées* (aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels)

Les aires qui ne se sont pas vues attribuer de catégorie UICN, dans les données, se sont vues assigner l'une des catégories suivantes :

- VII. *Non admissible* : L'aire protégée n'est pas admissible au classement de l'UICN.

⁶ Union Internationale pour la Conservation de la Nature : <http://www.uicn.fr/>

- VIII. *Catégorie à venir* : L'aire protégée est admissible au classement de l'UICN, mais la catégorie n'a pas encore été attribuée.
- IX. *Catégorie inconnue* : L'admission au classement de l'UICN n'a pas été déterminée, ou l'objectif de gestion principal de l'aire est inconnu.⁷

L'UNESCO⁸ (Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Éducation et la Culture) créée en 1945 a pour mission de cataloguer et conserver des biens culturels et naturels considérés comme le patrimoine immatériel et l'héritage commun de l'humanité. En 2011, 936 biens faisaient partie de ce patrimoine mondial. Les critères de sélection sont les suivants⁹ :

- i. Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- ii. Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- iii. Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- iv. Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- v. Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- vi. Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des oeuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;
- vii. Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;
- viii. Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- ix. Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
- x. Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Avec l'UNESCO et l'UICN, au niveau international, d'autres classifications sont utilisées et reconnues :

⁷ <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016-Fr.pdf>

⁸ www.unesco.org

⁹ <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>

- Les Parcs ASEAN
- Les sites du réseau Emerald
- Les réserves de biosphère MAB
- Les sites Natura 2000
- Les Parcs PAN
- Les sites Ramsar
- Les SPAMI (aires protégées de Méditerranée)¹⁰

Cependant des problèmes persistent : les aires protégées sont inégalement réparties dans le monde, seulement 1% de la surface des mers et océans est protégée, et certains espaces dits protégés ne le sont que sur papier.

« Les zones protégées du monde ne pourront continuer à jouer leur rôle inestimable que si ces problèmes sous-jacents sont réglés – et si les populations locales ont de bonnes raisons de valoriser et de participer à la protection des sites protégés. » (Geoffrey Lean, PNUÉ magazine¹¹)

1.3. La problématique de l'établissement d'aires protégées en pays du Sud

1.3.1. Pauvreté et dépendance aux ressources

« Les riches surconsomment et drainent de cette façon la grande majorité des ressources disponibles (...). Les pauvres sous-consomment et, acculés par leur misère, ils sur-utilisent les rares ressources auxquelles ils ont accès » (Sachs, 1980)

Dans les années 50 et 60, la modernisation et la croissance économique étaient les thèmes prioritaires des recherches en développement. La modernisation par l'industrialisation était vue comme équivalente au concept de développement, et considérée comme une garantie de croissance économique. Le modernisme devait remplacer la tradition. Cela a conduit à un « mal-développement » renforçant les inégalités sociales mais aussi spatiales, par manque de considération pour les zones rurales. *« Dans la plupart des esprits occidentaux comme dans ceux des élites du Tiers Monde, le développement est l'équivalent de la modernisation, et la modernisation correspond au triomphe du matérialisme occidental »* (Harrison, 1983). En effet le sous-développement a longtemps été perçu comme une conséquence du « colonialisme » dont le remède était dans l'industrialisation. Ce « mal-développement » est d'autant plus visible dans les pays du Sud dont les dirigeants copient les modèles de développement à l'occidentale sans tenir compte des traditions et cultures spécifiques présentes dans leur pays. Ce phénomène renforce l'écart entre riches et pauvres, entre modernisme et tradition, entre zones urbaines et zones rurales, entre pays « du Nord » et pays « du Sud »¹². Ce « mal-

¹⁰ http://www.biodiversitya-z.org/area_types/2

¹¹ http://www.unep.org/ourplanet/imgversn/142/images/Our_Planet_14.2_french.pdf

¹² *« La nomination Tiers Monde avait une valeur d'acte de baptême qui signalait la naissance d'un troisième monde avec lequel il faudrait désormais compter. Formée par calque sur Tiers Etat, elle fait résonner les voix de 1789. La relation dialogique établie entre des situations éloignées dans le temps construit un pont entre les inégalités d'hier et d'aujourd'hui. Elle est historiquement datée et a un sens politique. Avec le Sud, l'acte est sensiblement différent. La*

développement » met une pression considérable sur l'environnement, d'une part, par l'exploitation intensive industrielle des ressources de la planète à des fins capitalistes, et d'autre part, pour répondre aux besoins de base des populations pauvres.

« Pour survivre, les pauvres et les affamés sont acculés à détruire leur environnement immédiat : ils abattent leurs forêts, détruisent leurs pâturages, surexploitent leurs terres à faible rendement, et iront en nombre toujours croissant grossir les villes surpeuplées. L'effet cumulatif de ces changements est si considérable qu'il fait de la pauvreté elle-même le fléau mondial majeur. »
(Rapport Brundtland, 1987)

Le concept de pauvreté « *n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées* »¹³ (PNUD¹⁴, 2000). Ce concept ne peut être réduit à une simple expression monétaire : la Banque Mondiale retient en effet un seuil inférieur d'évaluation de la pauvreté « absolue », le « *seuil de \$ 1 par jour* » et un seuil supérieur de « *\$ 2 par jour* ». L'IPH (Indice de Pauvreté Humaine) du PNUD intègre au-delà des paramètres financiers, des enjeux complémentaires comme la santé, l'éducation, et l'accès à l'emploi. Pour bien saisir les diverses facettes de la pauvreté, il faut analyser différents domaines, comme la santé et l'éducation, la vulnérabilité, l'impossibilité ou difficulté d'expression (« *voicelessness* ») et le manque de pouvoir (« *powerlessness* ») (Banque Mondiale, 2000¹⁵). Daron Acemoglu (2003) considère deux hypothèses à l'origine de la pauvreté¹⁶ : l'hypothèse géographique et l'hypothèse institutionnelle. En observant que certains pays prospères avant la colonisation sont aujourd'hui parmi les plus pauvres du monde, il tire la conclusion que « *les données montrent que la géographie ne condamne pas plus un pays à la pauvreté qu'elle ne garantit sa réussite économique. Pour comprendre les raisons de la pauvreté actuelle d'un pays, il faut donc plutôt chercher du côté de ses institutions.* » D'après les recherches d'Acemoglu, aucun pays n'est donc condamné à la pauvreté par son contexte géographique, ce qui apparaît comme un élément intéressant, sachant que les institutions peuvent partout évoluer et être transformées, ce qui n'est pas le cas de la situation géographique. Il serait donc possible de venir à bout de ce « *cercle vicieux de la pauvreté* » (théorie de Ragnar Nurkse, 1953) qui met la pression sur l'environnement. Jacquet (2005) indique que « *face au besoin de survie, l'individu n'a pas les moyens de veiller à la conservation de la ressource* ». Pourtant certaines stratégies de développement international mises en œuvre visent à la fois à la préservation et au développement. La gestion des espaces protégés dans les pays du Sud tend à s'inscrire dans cette dynamique. « *Les plus pauvres sont aussi les plus dépendants de l'environnement, et lutter contre sa détérioration contribue à endiguer la pauvreté* » (Arabinda Mishra, 2009).

dénomination ne renvoie à aucune antériorité historique. En revanche, elle fait écho à sa moitié qui fait figure d'antonyme (le Nord Versus le Sud) et souligne l'existence d'une « fracture » entre deux entités inégales, aussi différentes que le sont les pôles auxquels elles réfèrent, mais qui sont liées, le destin de l'une ne pouvant pas se déjouer de celui de l'autre : « [...] je veux parler de la fracture Nord-Sud. Cette fracture est mondiale » [Juppé, 2003] ». (Françoise Dufour, *Dire « le Sud » : quand l'autre catégorise le monde*, 2007)

www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=AUTR_041_0027

¹³ <http://www.observatoire-parite.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/DecentraPauvreteUNDP.pdf>

¹⁴ Programme des Nations Unies pour le Développement : <http://www.beta.undp.org/undp/fr/home.html>

¹⁵ *Poverty is voicelessness and powerlessness, World Bank Research Study, 2000*

¹⁶ www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/06/pdf/acemoglu.pdf

1.3.2. Concilier préservation et développement ?

« Le lien entre biodiversité et développement, complexe et ambigu, ne relève pas d'une relation causale univoque, mais plutôt d'une dialectique économique, sociale, politique et culturelle, naturellement spécifique à chaque société. Elle met en jeu une double tension : entre les individus (l'appropriation de la ressource empêche son utilisation par d'autres) ; entre le court terme et le long terme (l'extinction de la ressource prive l'individu ou les générations futures de son utilisation ultérieure) » (Jacquet, 2005)

Après les années 70, le PIB¹⁷, indice de la croissance économique, a cessé d'être considéré comme une mesure du développement, et la distinction entre développement et croissance est devenue évidente. Ainsi pour de nombreux auteurs, le développement n'est pas synonyme de croissance, le développement étant considéré comme un changement qualitatif alors que la croissance est un changement quantitatif. En 1972, avec le rapport Meadows intitulé « *Halte à la croissance ?* », les membres du Club de Rome¹⁸ appellent à la croissance zéro. Déjà en 1848, John Stuart Mill explique que la non-croissance démographique et économique est tout à fait compatible avec l'épanouissement individuel et le progrès. Illich (1973) et Gorz (1988) parlent d' « austérité joyeuse », idée reprise une dizaine d'années plus tard par Pierre Rabhi qui emploie l'expression de « sobriété heureuse »¹⁹. Le principe de base des scientifiques du Club de Rome est que la croissance ne peut être infinie dans un monde aux ressources limitées. De plus, la croissance économique provoque une pollution importante nocive pour l'environnement. Bien que les scénarios catastrophes évoqués dans le rapport Meadows aient été fortement critiqués (pénurie des ressources, hausse insupportable de la pollution, effondrement de l'écosystème mondial), ils ont néanmoins suscité l'intérêt de la communauté internationale, qui a tenté de théoriser des modèles de développement prenant en compte les problématiques environnementales.

Les objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations Unis²⁰ tendent à la fois à « éliminer l'extrême pauvreté » et à « assurer un environnement durable ». Il s'agit de concilier développement socio-économique et préservation environnementale. C'est là le principe de base du développement durable à l'Onusienne, défini dans le rapport Brundtland en 1987, reposant sur les deux concepts de « besoins » - des populations - et de « limitations » - liées à un environnement aux ressources limitées - et sur les trois piliers : social, économique, environnemental. Il va s'agir d'en arriver à un « cercle vertueux » en établissant un équilibre dynamique de ces trois piliers.

¹⁷ Produit Intérieur Brut

¹⁸ <http://www.clubofrome.org/eng/home/>

¹⁹ http://www.colibris-lemouvement.org/index.php/TH/Reduire-son-empreinte-ecologique/node_280

²⁰ Objectifs millénaires pour le développement du PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement :

1. *Éliminer l'extrême pauvreté et la faim*
2. *Assurer l'éducation primaire pour tous*
3. *Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes*
4. *Réduire la mortalité infantile*
5. *Améliorer la santé maternelle*
6. *Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies*
7. *Assurer un environnement durable*
8. *Mettre en place un partenariat mondial pour le développement*



Les trois piliers du développement durable

Source : <http://www.villedemoirans.fr/website/topic.php?topicId=67>

« Seule une discipline collective fermement organisée prenant en compte les besoins économiques immédiats des populations peut rendre cette contrainte acceptable, la collectivité ayant un horizon temporel plus long (...) Il s'agit de remettre l'homme et la réduction de la pauvreté au cœur de la préoccupation sur la biodiversité. » (Jacquet, 2005)

Créer une aire protégée dans un pays du Sud est une tâche délicate car les populations pauvres sont les plus dépendantes des ressources environnementales. La gestion doit ainsi dès le début intégrer des stratégies de développement et de compensation pour aider les populations locales à vivre dans le lieu sans compromettre la conservation des écosystèmes. Tewolde Berhan Gebre Egziabher²¹ considère que *« les populations rurales déshéritées étant les éléments de l'humanité les plus profondément enchâssés dans les écosystèmes locaux et celles qui les connaissent le mieux, leur émancipation renverserait le syndrome de la dégradation des sols et sauverait la biodiversité et la biosphère ».*

2. Théorie de la gouvernance participative

« L'élaboration et la mise en œuvre des politiques doivent s'inscrire dans un processus consultatif inclusif pour être efficace. Il existe de nombreux exemples où une gestion environnementale « du haut vers le bas » a entraîné l'échec des politiques et, parfois, engendré des situations conflictuelles » (Arabinda Mishra, 2009)

²¹ <http://www.unep.org/OurPlanet/imgversn/162/french/Tewolde%20Berhan%20Gebre%20Egziabher.pdf>

2.1. La gouvernance participative, 4^{ème} pilier du développement durable

Après avoir réduit le développement à une croissance économique pure et simple, il est de nos jours reconnu comme dépassant l'aspect économique et englobant également le social et l'environnemental. Mais depuis peu, un quatrième pilier est en train d'apparaître. Les projets de développement durable insistent en effet sur leur caractère de « co-développement » ou « développement *avec* » les populations concernées (Eberhard, 2009). Les relations internationales se transforment également, du colonialisme du passé à une coopération actuelle basée sur des partenariats. « *La gouvernance efficace est souvent le chaînon manquant entre les efforts nationaux de lutte contre la pauvreté et la réduction de la pauvreté. Dans le cas de nombreux pays, c'est pour améliorer la gouvernance qu'une assistance extérieure est nécessaire* ». (PNUD, 2000)

Dès les années 60, des chercheurs en sociologie des organisations ont montré l'importance du « pouvoir périphérique » et d'une action publique dite « top-down ». Dans le *Rapport sur le développement dans le monde* (1999) du PNUD, la décentralisation est vue comme une réforme de première importance : « *La décentralisation à proprement parler comprend le transfert du pouvoir à des collectivités locales élues. Les collectivités locales ont alors le pouvoir de prendre des décisions indépendamment du pouvoir central. Si ces entités sont élues, leurs décisions ont plus de chances de refléter les intérêts de la population locale* ». La coopération avec les populations concernées est importante pour assurer une sauvegarde des ressources environnementales et des améliorations socio-économiques. En effet, la décentralisation seule ne suffit pas. Pour la Banque Mondiale, une « *large participation de la population est vitale au succès de la décentralisation – sans elle, les bénéfices potentiels de l'information locale ne peuvent être réalisés* ». Les théoriciens et politiciens ont longtemps sous-estimé le rôle que pouvaient jouer les populations rurales dans le développement national. Edgar Morin en 2002 parle également d'une gouvernance centrée sur le bien-être collectif et la lutte contre les injustices socio-spatiales. Il met l'accent sur les principes d'économie solidaire et d'*empowerment* des populations qui consistent à « donner du pouvoir » aux communautés. D'après le *Rapport mondial sur le développement humain* (PNUD, 1997), la possibilité d'un individu à sortir de la pauvreté dépend des opportunités qui lui sont offertes et des capacités qu'il a à les réaliser. Dans la notion de capacité, l'accent est mis sur les potentialités qu'un individu est en mesure ou non de réaliser, en fonction des opportunités dont il dispose. Pour la Banque Mondiale et le PNUD, la cause essentielle de la pauvreté est d'ordre politique. La structure et le fonctionnement des institutions publiques seraient un frein fondamental à son éradication ou, du moins, à sa réduction. Le développement s'était centré sur la lutte contre la pauvreté, mais la pauvreté est une construction sociale (Rist, 2003) : dans certaines communautés on considère que quelqu'un est pauvre lorsqu'il n'a pas de réseau social vers lequel se tourner, alors que la participation renforce les liens sociaux.

La gouvernance participative est un « *réseau d'acteurs que l'on suppose autonomes, mais qui agissent en interdépendance, suivant leurs intérêts et objectifs personnels, et selon une logique d'action prenant appui sur la négociation pour réaliser un projet commun, telle que la mise en tourisme d'un parc.* » (Cloquet et Lequin, in Gagnon, 2007).

Bien que la notion de gouvernance participative apparaisse comme novatrice, notamment en écotourisme et gestion des aires protégées, ce fut dès les années 60 que des travaux de sociologie sur le

pouvoir périphérique abordaient ce type de gouvernance décentralisée. Breton (2001) considère que l'adhésion et l'appropriation d'un projet par les acteurs locaux et les populations est essentiel à sa réussite, idée reprise par Lequin (2007) qui explique qu'il s'agit de « *respecter les intérêts divergents et convergents des intervenants, sans renoncer pour autant aux enjeux collectifs* ».

« *Il faut reprendre à la base l'apprentissage de l'action collective, dans laquelle chacun accepte de perdre un peu pour que tous gagnent beaucoup et de façon durable. Tout cela est possible : par exemple, les "projets participatifs" mis en place autour des aires protégées impliquent les populations dans la recherche d'une répartition équitable des contraintes et des bénéfices de la protection environnementale.* » (Jacquet, 2005)

2.2. Critiques de la gouvernance participative

Malgré les effets positifs attribués à la gouvernance participative, certains auteurs restent critiques ; Esther Duflo (2010) considère ainsi que « *le contrôle local a ses propres dangers* », et qu'il est naïf de considérer que les pauvres tireront profit de ce type de gouvernance : au contraire, cela permet à certains groupes « *d'exercer une tyrannie de la majorité sur des groupes moins nombreux et moins forts* ». Sarrasin (2009) a le même point de vue concernant ces « *groupes aux ressources plus importantes et aux stratégies plus efficaces* ». Avec un contrôle extérieur réduit, les plus pauvres des habitants locaux pourraient donc plus subir les projets qu'en faire partie. L'*empowerment* ne donnerait plus de pouvoir qu'aux groupes ayant déjà une certaine importance, laissant ceux qui en ont le plus besoin en dehors du processus.

« *Comment envisager alors la participation de ces exclus des jeux « modernes et formels » ? Si nous la prenons au sérieux avec l'hétérotopie qu'elle implique, la notion de « participation » nous mène, au-delà des réformes institutionnelles, à la question sous-jacente de l'élaboration participative d'un projet partagé de vivre ensemble dans un monde de plus en plus explicitement interculturel – c'est-à-dire uni dans sa diversité* » (Eberhard, 2009).

Serge Latouche dénonce cependant les risques de ce type de gouvernance : il considère qu'il n'est pas convenable de tenter de faire participer toutes les cultures à un ordre économique global, imposant à tous une vision moderne « marchandisée » de la planète²² - vision que ne partagent pas encore toutes les traditions du monde. Rahnema considère que c'est en décrétant qu'un monde était développé et riche face à un autre dit « sous-développé » et donc pauvre, et en faisant participer les ex-colonies au développement, qu'est réellement né le « sous-développement »²³, issu d'une vision unique de la planète faisant figure d'autorité suprême. Ces auteurs considèrent que l'imposition d'une vision commune par l'instauration de gouvernance participative a ses conséquences négatives pour la préservation des cultures et traditions. D'un autre côté, « *la mondialisation est inéluctable, vouloir l'arrêter relève de l'utopie* » (Légé, 2003). L'influence du monde moderne sur la majorité des cultures et traditions ne cesse de s'accroître.

²² *Les dangers du marché planétaire*, Serge Latouche, France, Presses de Sciences Po, 1998

²³ *Quand la misère chasse la pauvreté*, Rahnema, Paris, Fayard / Actes Sud, 2003.

« La mondialisation est inéluctable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs. (...) Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger à lui seul ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'existence de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale » (Bauman, 2007)

L'influence de cette vision « moderne », « marchandisée » de la planète est renforcé par le tourisme, qui est un facteur d'accélération du phénomène de mondialisation.

3. Le tourisme, outil de développement durable en aire protégée

3.1. Du tourisme à l'écotourisme

Le tourisme est l'une des industries au monde qui croît le plus rapidement. C'est l'une des premières industries de la planète, générant 500 milliards de dollars par an, soit 12% du PIB mondial, et offrant un emploi à plus de 200 millions de personnes dans le monde. La progression de cette activité est de 4% par an. L'industrie touristique est en plein essor dans les Pays du Sud. « *Le tourisme est (...) devenu la principale source de devises des 49 PMA²⁴(...) Il est devenu la ou l'une des principales composantes du PIB.* » (Frangialli, 2003). Avec la baisse des prix des billets d'avion et les offres compétitives proposées sur internet, le tourisme de masse s'est développé, jouant un rôle essentiel en matière de création d'emplois. Une quantité importante d'entreprises ont été créées, dans l'hôtellerie, la restauration, le commerce et les services. Le développement touristique permettant une opportunité de croissance économique pour de nombreux pays du Sud, est devenu pour certains une priorité nationale. Ainsi le tourisme de masse a eu des résultats favorables en matière de croissance économique.

Cependant, les bienfaits économiques procurés par le tourisme ont leur contrepartie en conséquences négatives : malgré une croissance plus rapide dans les pays du Sud, leur part atteint tout juste les 30% ; seule une infime partie de l'argent dépensé par les touristes lors de leur séjour revient aux Pays du Sud visités. Les pays du Nord gèrent en effet la majorité des flux touristiques internationaux et récupèrent plus de 75% des recettes.

La concurrence locale pour les ressources de première nécessité, comme l'eau, est rude. Le tourisme est ainsi vu comme une activité « prédatrice ». Là où certains en tirent profit, d'autres en subissent les effets négatifs qui vont jusqu'à compromettre leur survie. En plus de renforcer les inégalités socio-économiques, le tourisme de masse développé au cours des dernières décennies, a eu des conséquences négatives, voire désastreuses sur le plan environnemental : déforestation pour la construction d'infrastructures, surexploitation des ressources, dégradation des écosystèmes et pollutions diverses. Une activité touristique à des fins seulement économiques n'est pas durable.

Les effets négatifs du tourisme de masse peuvent être listés comme suit :

- Bénéfices délocalisés : la plus grande partie des bénéfices réalisés dans les territoires visités reviennent aux territoires possédant de grandes sociétés touristiques.

²⁴ Pays Moins Avancés

- Perturbations des milieux : toute pratique touristique a un impact. Tout aménagement transforme le milieu. Les écosystèmes en sont perturbés, de diverses manières : ordures et déchets, piétinement, dérangement de la faune, modification volontaire ou non de la faune et de la flore (par introduction ou retrait d'espèces exotiques).
- Consommation et concurrence pour les ressources : des chercheurs comme Gössling ont montré que les individus consomment plus d'eau en vacances que dans leur vie quotidienne. Or, les territoires visités peuvent avoir des stocks d'eau rares ou limités, et dans le cas, la compétition pour l'eau peut être rude. Les pouvoirs publics peuvent décider de privilégier l'industrie touristique, et cela peut être source de conflits ou de problèmes de première importance pour la survie des populations locales.
- Gaz à effets de serre (GES), changement climatique : les touristes étaient 900 millions en 2007 et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) estime qu'ils seront 1,6 milliards en 2020. En 2005, le tourisme était responsable de 5 à 14% d'émission de GES responsables du changement climatique, et ces rejets pourraient augmenter de 150% en 30 ans (Simpson et al., 2008).
- Aspect culturel/mondialisation : influence du touriste sur les populations rencontrées et perte de l'identité culturelle.

Mais à partir des années 70, des mouvements de remise en question du développement touristique ont eu lieu. Des projets d'aménagement sont attaqués en justice pour leur manque de respect de l'environnement. Les médias commencent à relayer une opinion de plus en plus critique du tourisme. L'Organisation Mondiale du Tourisme est alors créée, servant de forum mondial pour toutes les questions touristiques. Sa mission est principalement d'utiliser le tourisme comme « *catalyseur de la paix internationale et de la compréhension mutuelle entre pays* » (OMT). Elle organise des conférences internationales, la première a eu lieu en 1980 à Manille, Philippines. Avec les années, les préoccupations environnementales et écologiques prennent de plus en plus de place lors de ces réunions internationales. En 1999, lors de la conférence de Santiago du Chili, le Code Mondial d'Ethique du Tourisme et la Charte du Tourisme Durable sont élaborés.

L'article 1 de la charte donne une définition internationalement admise du tourisme durable : « *le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Le développement durable est un processus encadré visant une gestion globale des ressources afin d'en assurer la durabilité, tout en permettant de préserver notre capital naturel et culturel, y compris les espaces protégés. Le tourisme étant un puissant instrument de développement, il peut et doit jouer un rôle actif dans la stratégie de développement durable. Une bonne gestion du tourisme doit donc garantir le caractère durable des ressources dont cette activité dépend* ».

En 1999, l'OMT déclare que le tourisme est un « facteur de développement durable ». Le tourisme ne peut pas être sans effet, mais ce qui est recherché est la limitation des retombées négatives. Il est utopique de penser pouvoir supprimer les interactions entre l'homme et son environnement. Ce qui est important, c'est de mieux gérer les flux (Richez, 2002). C'est un secteur ambivalent, un formidable

levier économique et social, mais en même temps une source de perturbations écosystémiques et culturelles. Or, le tourisme a besoin de l'environnement et de la conservation des cultures et traditions pour perdurer. Bien gérés, les revenus générés par l'activité pourraient à la fois servir à l'amélioration des conditions de vie des populations des régions visitées, et à la conservation naturelle et culturelle des lieux. C'est ce type de tourisme intégrant les trois piliers du développement durable à sa gestion qui est appelé le tourisme durable, ou l'écotourisme. La Société Internationale d'Ecotourisme définit l'écotourisme comme une manière de visiter de façon responsable des zones naturelles tout en contribuant à la préservation de l'environnement et au bien-être des populations locales.

3.2. Le tourisme durable dans les aires protégées

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) définit l'écotourisme comme étant le fait de « *voyager ou visiter des zones naturelles sans les endommager, et avec l'objectif de profiter, apprécier et étudier les attractions naturelles de ces dites régions, ainsi que telle ou telle manifestations culturelles qu'il est possible d'y rencontrer, à travers un processus qui promeut la conservation, n'ayant qu'un faible impact sur les milieux environnementaux et culturels, et encourage un développement socioéconomique actif qui soit bénéfique aux populations locales* ».

Pour l'OMT et le PNUE (2002), le tourisme durable dans des espaces naturels doit répondre aux critères suivants :

- Utilisation durable des ressources du lieu
- Réduction des gaspillages, des pollutions et des déchets
- Limitation des répercussions négatives sur l'environnement : naturel et socio-culturel
- Maintien de la diversité naturelle, sociale et culturelle, et renforcement des traditions
- Implication des communautés locales dans les projets
- Recrutement à tous les niveaux de populations locales
- Favoriser la conservation de l'espace naturel par des avantages économiques pour les populations impliquées dans la préservation
- Augmenter la prise de conscience environnementale des communautés locales
- Développement d'activités locales pour améliorer l'économie
- Gestion du tourisme par des agences de voyage locales
- Appréciation pour le touriste de la nature mais aussi des communautés présentes
- Responsabilisation et éducation du touriste
- Bonne communication sur les activités locales

WWF International (2001) indique qu'une bonne gestion du tourisme consiste à :

- l'intégrer dans une stratégie plus large de développement durable
- le rendre compatible avec une protection efficace des écosystèmes naturels
- impliquer les populations et les cultures locales, en leur assurant un partage équitable des avantages

Ainsi, bien que le tourisme ne puisse pas en lui-même résoudre les problèmes structurels et culturels fortement enracinés à la base de la pauvreté, il a été cependant reconnu par l'OMT comme jouant un rôle fondamental par son inscription dans des programmes de développement durable. De plus, le tourisme est souvent accusé d'être responsable de la dégradation du milieu naturel (Lequin, 2001). L'un des enjeux majeurs de l'écotourisme est de pouvoir mesurer les coûts et les avantages écologiques de projets touristiques. Il est en effet une des rares formes de développement touristique qui puisse favoriser la protection des zones naturelles grâce aux programmes de conservation qu'il suscite et qu'il peut financer (OMT et PNUE, 2002). Budowski (1974) explique qu'une relation profitable peut exister entre tourisme et conservation, et que cette symbiose peut être qualifiée d'écotourisme. Les aires naturelles protégées sont des espaces privilégiés de conciliation de développement socio-économique et de conservation environnementale. Par l'attrait qu'elles suscitent en tourisme de nature, elles permettent une utilisation des bénéfices de l'écotourisme pour un développement durable. Une fois ces constatations faites, comme l'indique Gagnon (2010), « *la question n'est plus de savoir si le tourisme peut jouer un rôle dans la conservation du patrimoine naturel et culturel de notre planète, mais plutôt quels sont les gestes précis à poser dans chaque pays pour mener des activités qui assureront une symbiose parfaite entre le tourisme, la conservation et le développement durable* ».

4. Méthodologie et objectifs de recherche

4.1. Objectifs scientifiques

Les objectifs scientifiques visés lors de cette étude sont les suivants :

- Analyser un modèle de gouvernance dite participative dans un espace protégé d'un pays du Sud.
- Comprendre le lien et l'imbrication existante entre conservation environnementale et développement socio-économique : conservation et développement peuvent-ils se conjuguer favorablement?
- Comprendre le rôle du tourisme en espace protégé.
- Analyser les impacts socio-économiques et environnementaux du type de gouvernance étudié, en termes d'efficacité de la gestion. Cette analyse permettra de déterminer si la gestion de l'aire protégée s'inscrit dans un processus de développement durable. L'étude pourra servir d'exemple lors de la mise en place d'un système de gestion d'espace protégé dans un pays du Sud, car bien que chaque territoire ait ses caractéristiques propres, certains aspects de gestion d'aires protégées et problématiques à résoudre sont similaires.

4.2. Hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche sont les suivantes :

- L'étude devra faire ressortir si les conditions de gouvernance participative sont réunies en termes de partage de pouvoir, et si les minorités sont réellement actives et responsabilisées dans la gouvernance.

- Nous analyserons si la pratique répond à la théorie de la gouvernance participative, qui est censée aider à l'amélioration socio-économique des conditions de vie des populations locales.
- Nous étudierons l'impact, favorable ou non, du tourisme comme aide à la conservation et au développement.
- Au final, l'étude permettra d'appréhender comment s'effectue la conjugaison des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans l'espace protégé choisie. Telle qu'elle est actuellement, la gestion de l'aire protégée est-elle durable ?

4.3. Importance et pertinence de l'étude

Tout comme le concept de développement durable à l'onusienne, celui de gouvernance participative est entouré de flou quant à sa mise en application. Dans le cas d'un espace protégé, il va s'agir de trouver des moyens pour intégrer la conservation au développement. En théorie, il s'agit de trouver un équilibre durable entre les composantes économiques, sociales et environnementales. La mise en pratique est bien plus complexe, et le manque de fil conducteur et de normes à l'heure actuelle laisse à chaque territoire et aux acteurs le champ libre pour l'expérimentation. La difficulté est d'autant plus grande lorsqu'il s'agit d'un pays du Sud dans lequel le fort taux de pauvreté pèse sur les ressources naturelles et est un obstacle à la préservation environnementale. Les recherches et leurs conclusions permettront ainsi de mettre en place grâce à l'expérience et l'analyse de meilleures stratégies de développement durable.

De plus, suite à de violents conflits opposant les autorités des aires protégées et les populations locales, l'Asie du Sud-Est a dû mettre rapidement en œuvre des solutions de gouvernance spécifiques tentant de satisfaire les impératifs de conservation, tout en prenant en compte les besoins des communautés locales. La conservation et la création d'espaces protégés y sont généralement motivées par le potentiel touristique du lieu, favorable à la croissance économique globale du pays. Cependant les dégradations environnementales et les protestations des populations ont amené de nombreux pays d'Asie du Sud-Est à mettre en place des modèles de gestion dite participative dans les aires protégées. Ces modèles peuvent servir d'exemples à la communauté internationale. C'est l'un d'entre eux qui sera étudié ici.

4.4. Terrain d'étude

Le Parc National de Chitwan au Népal, créé en 1973 et classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1984, est un lieu d'étude particulièrement intéressant, dans et autour duquel vit une importante population hétérogène de diverses castes et ethnies. Cet espace protégé est le plus visité du pays, et c'est avec sa création que s'est développé le concept d'écotourisme au Népal. Les conflits des premières années de son existence ont mené les autorités à mettre en place un système de gestion particulier prenant en compte les besoins des populations locales, et basé sur une mise en œuvre d'un modèle de gouvernance participative, pour tenter de conjuguer la conservation au développement.

4.5. Collecte des données

Les données de première main consisteront en 4 entretiens d'une durée de 30 à 60 minutes.

- 2 entretiens avec le président du BZUC de Bacchauli, M. Basu Chapagain
- 1 entretien avec un guide local, M. Raj Sapkota
- 1 entretien avec M. Gopi Chandra Sapkota, le propriétaire du « Butterfly Hotel» et de l'agence touristique associée.

A cela s'ajoutent 2 entretiens informels, avec Amélie Guyonneau, une bénévole française dans un orphelinat de Sauraha qui m'a donné ses impressions concernant le parc et sa gestion, et Marie-Edwige Merten, la responsable de cette association (Soleil Vert).

Concernant les données de seconde main, elles proviennent de livres, de documents trouvés sur internet, des cours du master, de mémoires d'étudiants et de thèses de recherche. En dehors de documents traitant de sujets généraux tels que l'écotourisme, la gestion participative, la biodiversité, les documents plus spécifiques ne sont disponibles qu'au Népal ou en Asie du Sud-Est, en langue anglaise ; ces ouvrages ou mémoires de recherche sont consultables dans les bibliothèques de Katmandou. Une grande partie de la littérature concernant le Parc de Chitwan m'était inaccessible car en langue népalaise.

4.6. Limitations

En commençant l'étude, je pensais pouvoir trouver un nombre important de livres, ouvrages et documents traitant du Parc National de Chitwan, qui est l'espace protégé le plus célèbre du Népal après le Parc National de Sagarmatha (le Mont Everest), classé également au Patrimoine Mondial Naturel de l'UNESCO. J'ai été très étonnée du peu d'informations disponibles en anglais sur le sujet. Il m'a fallu consulter un très grand nombre de documents pour un rassemblement minime de données, ce qui a rendu l'étude plus compliquée.

II - La gestion du Parc National de Chitwan au Népal

1. Contexte territorial : le Népal

1.1. Profil géopolitique

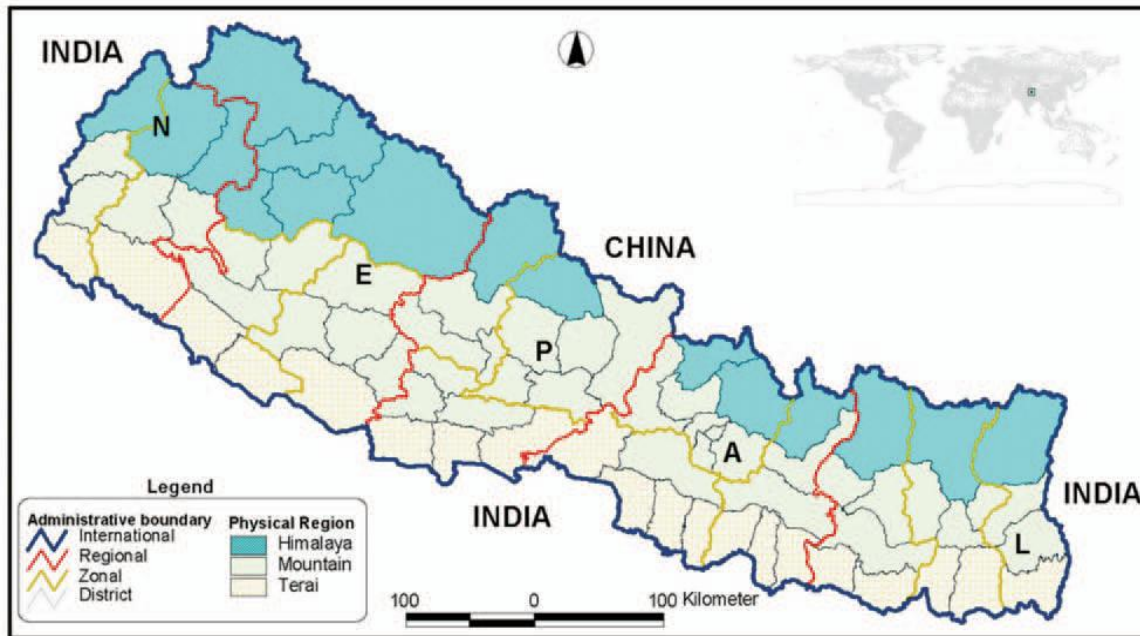
Le Népal est un petit pays de la région himalayenne, de 800 kilomètres de long sur 200 kilomètres de large environ (147 464 km²), enclavé entre l'Inde au Sud et la Chine au Nord (région autonome du Tibet).



Source : <http://www.heidi-jacquemoud.com/index.php?/documentaire/de-la-martiniere/>

Le Népal possède une grande variété de paysages, de la jungle tropicale du Terai au Sud jusqu'aux plus hautes montagnes du monde, au nord. On trouve au Népal huit des plus hauts sommets de la planète, dont le Mont Everest culminant à 8848 mètres d'altitude. Le Népal peut être divisé en trois zones : le Terai dans le sud, à la frontière avec l'Inde et au climat subtropical à tropical, une région centrale de collines et montagnes basses au climat tempéré, et une région de hautes montagnes au climat froid, sec et aride.

Ainsi l'on retrouve au Népal les trois paliers de l'Himalaya, formés par étapes successives par l'activité de tectonique des plaques. Ces chaînes de montagnes parallèles sont divisées par les géographes comme suit :

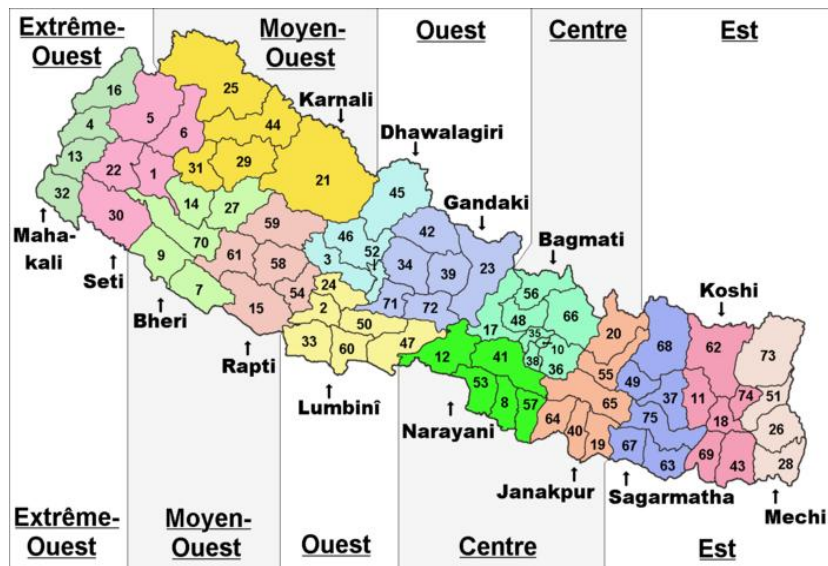


Source: Nepal Country Report, UNDP, 2009

- la plus ancienne, qui se situe au nord, est dite « Grand Himalaya », elle s'élève à plus de 6000 mètres d'altitude et comprend un grand nombre des plus hauts sommets du monde. Sa largeur est de 100 à 200 kilomètres. C'est l'un des lieux les plus isolés et inaccessibles de la terre.
- la chaîne parallèle suivante et plus au sud est appelée le « Bas Himalaya » ou « Moyen Himalaya ». C'est une zone de montagnes tantôt boisées, tantôt défrichées, dont la largeur est d'environ 80 km, et dont l'altitude des sommets varie entre 2000 et 5000 mètres. Le Moyen Himalaya abrite de larges vallées avec des conditions climatiques relativement hospitalières, comme la vallée de Kathmandu.
- Enfin la plus jeune des chaînes, celle qui se situe le plus au sud, est dite « sub-himalayenne du Siwalik » ou « Himalaya inférieur ». C'est une zone boisée de 40 km de large, dont l'altitude ne dépasse pas les 2000 mètres, et qui s'est formée par l'érosion depuis la formation de l'Himalaya. C'est dans cette « ceinture » au Sud du Népal, appelée Terai, que se situe le Parc National de Chitwan.

Cette géographie particulière est une grande richesse pour le pays, mais également une difficulté à gérer. Les reliefs accidentés et les montagnes ne favorisent pas l'agriculture, et seulement 20% du territoire est cultivable. Il y a une importante disparité entre les ressources des différentes régions composant le pays.

Le Népal est divisé administrativement en 5 régions de développement, 14 zones administratives et 75 districts. Les districts sont eux-mêmes divisés en municipalités appelées VDC – *Village Development Committee*. Kathmandu est la capitale politique et la plus grande ville du Népal.



Au niveau politique, le Népal est devenu une République Fédérale Parlementaire suite à l'abolition de la monarchie en mai 2008. Une Constitution Provisoire a été adoptée en 2007, confiant le pouvoir exécutif à un président (Ram Baran Yadav), secondé par un vice-président (Paramananda Jha), et un premier ministre qui dispose de l'essentiel du pouvoir exécutif (Jhalanath Khanal a été élu Premier ministre du Népal par l'Assemblée Constituante, le jeudi 3 février 2011). Avant cela, de 1996 à 2006, la guerre maoïste contre la monarchie a fait quelques douze mille victimes dans le pays. L'année 2001 a été marquée par le massacre au palais royal (le prince héritier Dipendra assassine son père, le Roi Birendra, ainsi qu'une dizaine de membres de la famille royale, et se suicide. Gyanendra, frère du Roi Mahendra, accède au trône) mais aussi par la première série de négociations avec les Maoïstes, qui n'a abouti à l'accord de paix qu'en novembre 2006. Depuis la proclamation du Népal en tant que République Fédérale Parlementaire, les efforts politiques vont dans le sens du maintien de la paix, d'autant qu'une situation politique instable est néfaste pour l'industrie touristique. Or, le Népal est connu internationalement pour les possibilités qu'il offre au niveau touristique (safari, trekking, alpinisme, rafting, VTT, visites culturelles et religieuses). L'année 2011 a été déclarée « Nepal Tourism Year 2011 » (année du tourisme au Népal en 2011) afin de relancer l'industrie touristique. Le but est de pouvoir compter fin 2011 un million de visiteurs internationaux.



Images officielles de la campagne NTY2011
 Source : Nepal Tourism Board

1.2. Profil socio-économique

Au recensement de 2001, le Népal comptait 23,2 millions d'habitants, repartis de façon très inégale sur le territoire. Le niveau d'urbanisation y est très bas, ceci étant probablement dû à la variété des reliefs et terrains. La population augmente approximativement tous les ans de 2,2% (CBS²⁵, 2003). Le Népal est un « pays de villages », avec seulement 14% de la population habitant en zones urbaines. Dans les montagnes, la vie est dure, et certaines régions sont coupées du monde car très difficiles d'accès. En 1991, il était estimé que 7,8% de la population habitait dans les hautes montagnes, contre 45,5% dans les collines et basses montagnes et 46,7% dans le Terai (CBS, 1991). Avec de telles disparités régionales dues à la géographie et au climat, les ressources disponibles sont difficiles à gérer et répartir au niveau national. Au niveau culturel, le recensement de la population en 2001 a permis d'identifier une cinquantaine de castes et d'ethnies. Parler d'une culture népalaise, c'est parler d'une « mosaïque de cultures ».

Cependant le Népal doit faire face au problème grandissant de la pauvreté, et se situe parmi les pays les plus pauvres d'Asie (PIB de 240 \$ par habitant). Son PNB le classe parmi les 10 pays les plus pauvres du monde. En 2006, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Népal le place à la 138ème place mondiale sur 177 pays, entre le Soudan et le Cameroun (PNUD, 2007). 42% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (CBS, 1996). Les zones rurales sont les plus touchées. Parmi les 86% de personnes vivant en zones rurales, 44% vivent en-dessous du seuil de pauvreté, contre 23% en zone urbaine (NPC, 2002). Les minorités et les personnes de castes inférieures sont les plus affectées par la pauvreté. Même si le système des castes a été officiellement aboli en Inde et au Népal, il continue cependant à modeler les comportements, d'autant qu'il est lié à la religion hindouiste pratiquée par plus de 80% des habitants du Népal. L'appartenance à une caste est héréditaire. Contrairement à la notion de classe sociale dont les limites sont perméables, naître dans une caste c'est y rester à vie et le transmettre aux descendants. Les pratiques liées au système de castes, ainsi que l'inégalité des sexes – la femme étant considérée comme citoyen de 2ème classe – sont des obstacles sociaux et culturels à un développement équitable des populations.

L'agriculture fournit un emploi à 80% de personnes et représentent 40% du PNB. C'est le secteur principal de l'économie du Népal.

Jusqu'en 1951, le Népal était un royaume fermé aux étrangers. L'ouverture du pays aux touristes a été perçue comme un moyen d'accroître ses revenus. Le Népal est un pays riche au niveau culturel et naturel : la Vallée de Katmandou, et Lumbini (lieu de naissance du Bouddha Shakyamouni) sont classés au Patrimoine Mondial *Culturel* de l'UNESCO, et les Parcs Nationaux de Chitwan (jungle du Sud du Népal) et de Sagarmatha (le Mont Everest au Nord-Est) sont classés parmi les sites de Patrimoine Mondial *Naturel* de l'UNESCO. Bien que l'industrie touristique ait souffert de la situation politique conflictuelle du Népal des années précédentes, c'est un secteur d'une importance économique capitale. De 6000 visiteurs dans les années 1960, le nombre est passé à un demi-million en 2007 (NTB, 2008).

²⁵ Central Bureau of Statistics

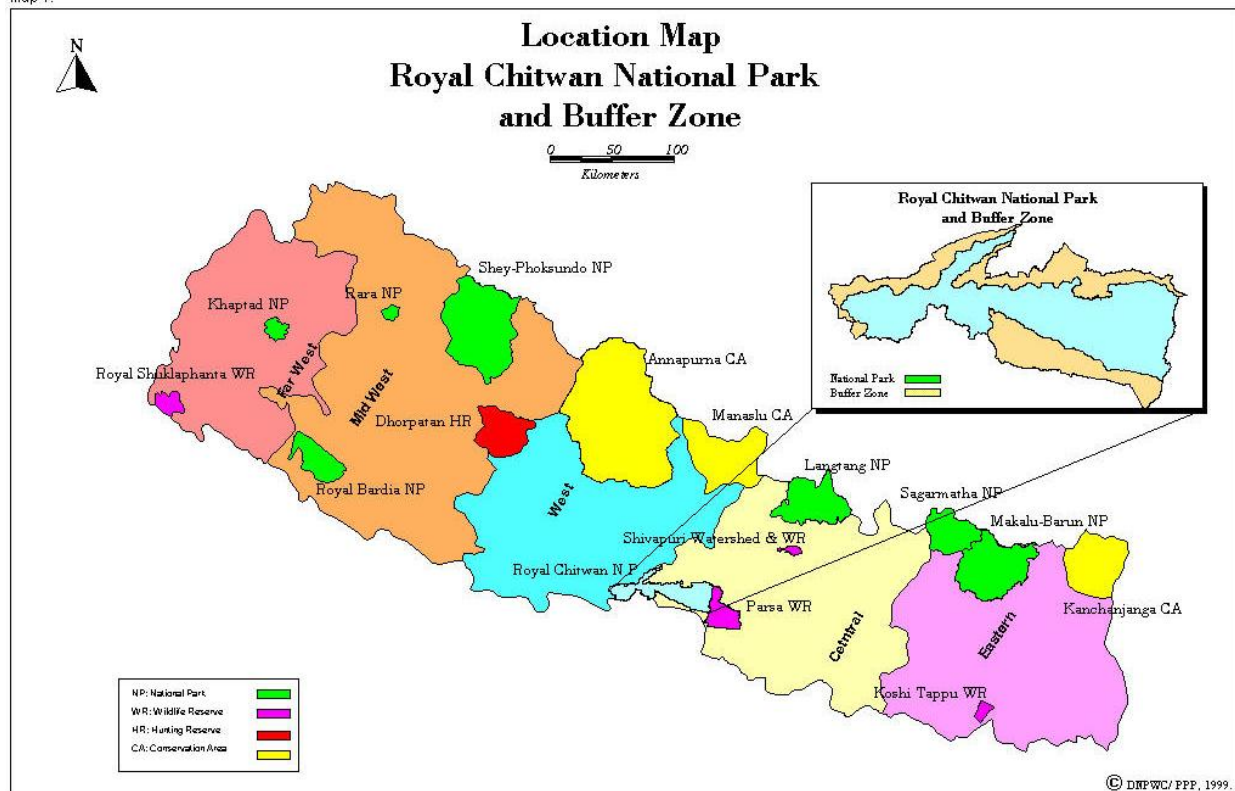
2. Le Parc National de Chitwan et sa zone « tampon »

2.1. Présentation

Le « Royal Chitwan National Park » (RCNP) de 932 km², catégorie II de l'UICN, a été établi en 1973 dans un but de conservation et protection des habitats d'espèces en danger de la vallée de Chitwan, comme le tigre du Bengale, le dauphin du Gange ou le rhinocéros unicorne. Le nom Chitwan (Chitawan) signifie « coeur de la jungle ».

L'UNESCO a reconnu que la biodiversité du lieu était unique et a désigné l'endroit comme Patrimoine Mondial Naturel en 1984 (sur les critères vii, ix, et x). Le nom « Parc National de Royal Chitwan » a été changé en 2011 pour « Parc National de Chitwan ».

Map 1.



Carte du Népal indiquant le Parc National de Chitwan et sa zone tampon
Source : DNPWC, 1999

Ont été déjà recensés 50 mammifères différents, 570 espèces de plantes à fleurs, 486 espèces d'oiseaux, 17 de reptiles, et 68 espèces de poissons (NTNC/DNPWC, 2001) A Chitwan, on observe généralement un été chaud de mousson avec une grande quantité de précipitation et un hiver doux sans trop de précipitation. Le climat est tropical à sub-tropical. Environ 80% des pluies tombent entre juin et septembre.

En 1973, le *National Parks and Wildlife Conservation Act* a été établi et a donné une base légale pour la création d'un Parc National à Chitwan, le premier Parc National du Népal, dans un but de protection de la biodiversité. Le RCNP contient en effet des espèces en danger de disparition. L'administration du parc est gérée par le DNPWC (Department for National Park and Wildlife Conservation).

Ce parc est le plus visité du pays, autant par des étrangers que des népalais. En 2000/01, plus de 100 000 visiteurs ont été comptés, générant environ 900 000 dollars (DNPWC, 2001).

Le Parc possède les entrées suivantes :

- Kasara
- Ghatgain
- Bhimle
- Kagendramalli
- Sauraha
- Laukhani
- Amaltari

Notre étude porte sur le district de Bacchauli comprenant l'entrée de Sauraha, où est concentrée la plus grande partie du tourisme. Pour accéder au Parc par cette entrée, il faut traverser la rivière Rapti, qui représente une délimitation naturelle.



Entrée du Parc à Sauraha
Source: Nepal Tourism Board



Entrée du Parc à Sauraha et rivière Rapti – mars 2011

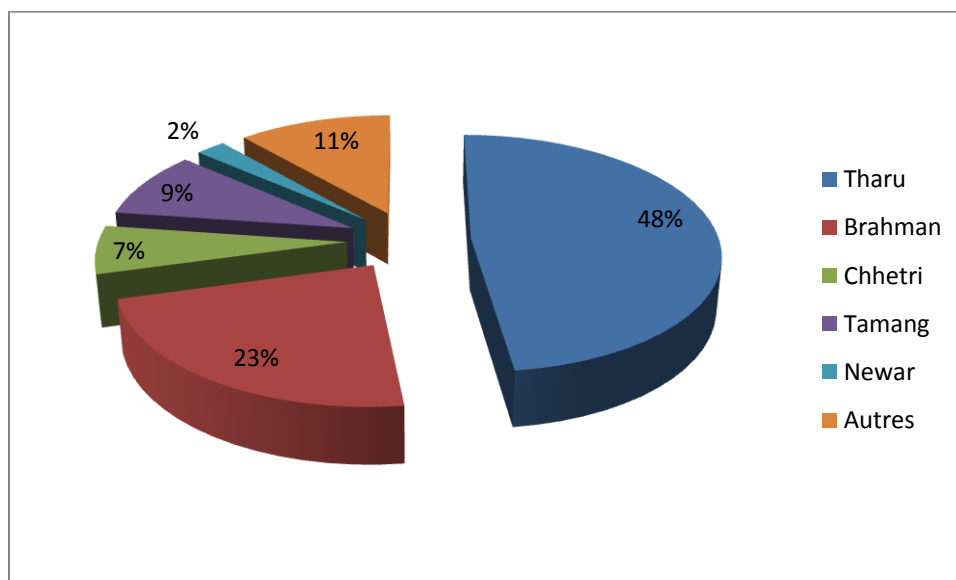
2.2. Ethnies et castes

Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, Chitwan était une région peu peuplée car frappée par la malaria. Seuls les Tharus avaient une résistance immunitaire à cette maladie, qui était généralement fatale aux immigrants d'autres districts. En 1954 et 1956, deux projets ont été menés au Népal pour l'éradication de la malaria, par la NEO (Nepal Eradication Organization). Cela a eu pour effet que 91% des régions concernées se sont retrouvées débarrassées de ce mal. Pour les autres régions les risques d'infection sont devenus très faibles. Alors qu'en 1956, 71% des enfants de Chitwan souffraient de malaria (d'après le Journal of Medical Association en 1966), en 1964, Chitwan était presque débarrassé de la maladie. Cela a permis une réelle amélioration de la qualité de vie des populations, mais a aussi conduit à une arrivée massive de migrants et visiteurs. Chitwan, qui était par le passé un endroit infecté et évité, peuplé seulement par les Tharus résistants à la malaria, a connu des vagues d'immigration dès la fin des années 50. Ainsi la population est passée de 26 239 habitants en 1941 à 354 488 en 1991.

Lorsque le parc est devenu populaire, certains Tharus dans le besoin ont dû vendre leurs terres à des investisseurs, non-Tharus. Cela a été perçu dans leurs communautés comme une trahison aux coutumes. Au niveau des traditions, l'arrivée massive d'étrangers et de populations non-Tharus a eu un impact important. Beaucoup de Tharus, notamment parmi les jeunes générations, ont abandonné leurs habitudes et traditions pour suivre le mode de vie occidental. La famille traditionnelle Tharu de plusieurs générations comptant environ trente-deux membres a été remplacée par un petit noyau familial suivant l'exemple occidental. Le mode de vie occidental a exercé une réelle séduction sur les jeunes qui ont rapidement abandonné leurs traditions et cultures considérées comme inutiles au profit d'une nouvelle façon de vivre. La coutume de tatouer les femmes a été également délaissée. Ces

tatouages étaient censés aider l'individu à avoir une meilleure réincarnation. Les pratiques spirituelles ont laissé la place au culte de la beauté chez la femme, au soin du corps plutôt que de l'esprit, et à l'alcoolisme chez les hommes. Ceux-ci ont également fait la découverte des drogues dures amenées par les visiteurs et migrants. La plupart des Tharus travaillent soit dans les champs, soit dans les hôtels. Ainsi leur subsistance dépend de l'agriculture et du tourisme principalement. Cependant les possibilités d'emploi dans le secteur touristique sont vues comme une menace pour les besoins de main d'oeuvre en agriculture. La communauté Tharu est ainsi celle qui a le plus souffert des conséquences des migrations massives et de la création du Parc National de Chitwan leur interdisant l'accès aux ressources et provoquant un arrivage massif de touristes dans leur espace de vie.

Parmi les autres principales castes et ethnies présentes à Chitwan, les Brahmanes (caste supérieure) représentent une population de plus de 20%, mais l'on trouve également un nombre important de Tamang, Chhetri et Newar. D'autres castes sont également présentes mais en nombres moins significatifs.



*Principales castes et ethnies du VDC de Bacchauli
Données CBS 2001*

Castes/Ethnies	Nombre de personnes	Pourcentage %
Chhetri	682	6,53
Newar	233	2,23
Gurung	87	0,83
Dhanuk	8	0,08
Kalwar	4	0,04
Danuwar	5	0,05
Bhote	3	0,03
Brahman	2367	22,67
Musulmans	5	0,05
Damar/Dholi	134	1,28
Musahar	98	0,94
Kumal	157	1,50
Chepang (Praja)	1	0,01
Darai	117	1,12
Magar	151	1,45
Kami	89	0,85
Thakuri	1	0,01
Sherpa	1	0,01
Hajam/Thakur	15	0,14
Kayastha	13	0,12
Mali	9	0,09
Tharu	5016	48,03
Yadav	8	0,08
Teli	2	0,02
Sonar	26	0,25
Sunuwar	1	0,01
Badhae	5	0,05
Bote	71	0,68
Tamang	946	9,06
Rai	3	0,03
Sanyasi	95	0,91
Baniya	1	0,01
Majhi	26	0,25
Gangai	2	0,02
Adibasi/Janajati	1	0,01
Castes non identifiées	60	0,57
Total	10443	100,00

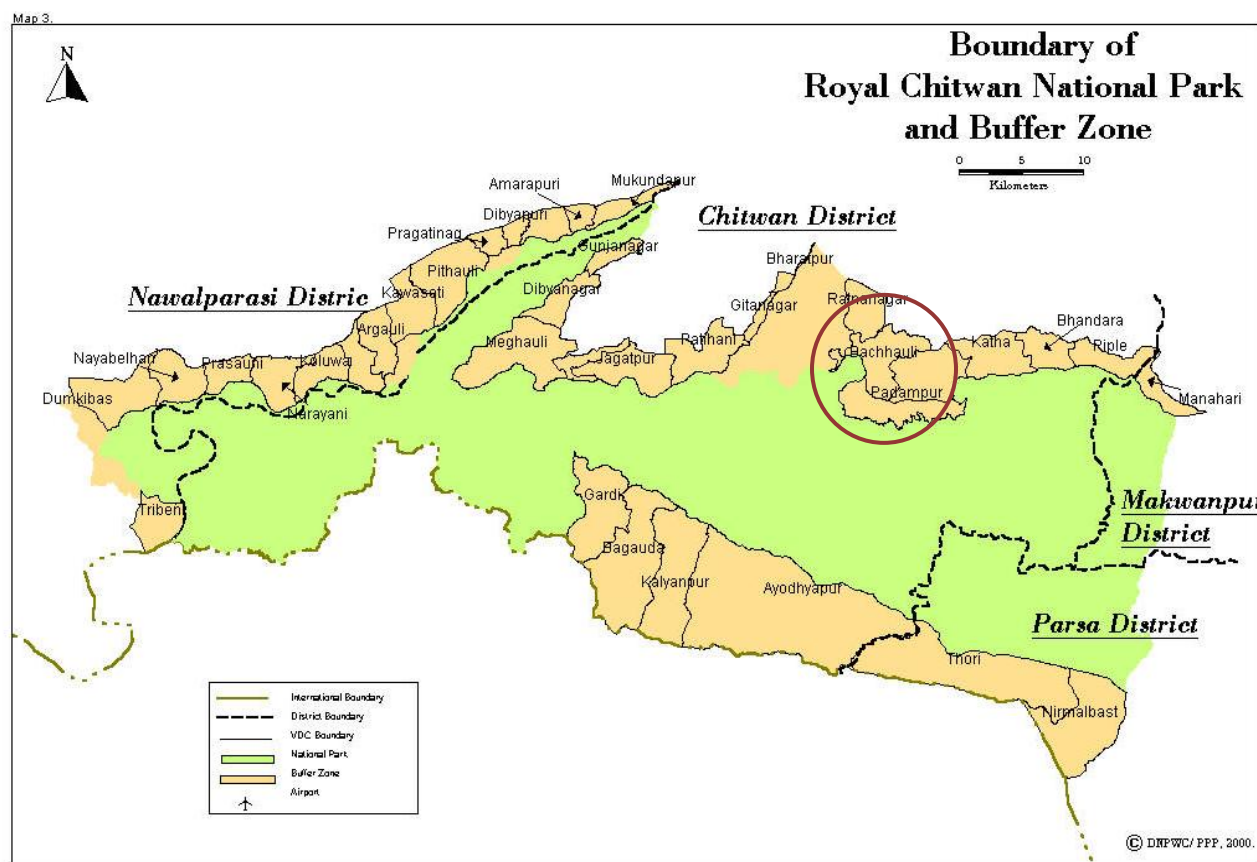
Castes et ethnies présentes dans le VDC de Bacchauli - données CBS 2001

En 1992, le Ministère de la Culture a eu l'idée d'organiser un grand festival à Chitwan dans le but de revitaliser la culture Tharu. Un musée Tharu a également été créé. Le but est que le tourisme soit utilisé comme un moyen de renforcement des cultures et traditions.

2.3. La zone « tampon »

Le DNPWC (Department for National Parks and Wildlife Conservation) est l'autorité chargée de maintenir l'intégrité écologique des zones protégées au Népal. L'approche était à la base centrée sur la conservation des espèces seulement. Dans les années 90, les communautés locales ont été prises en considération et les actions ont évolué vers plus de participation des locaux. En 1996, divers amendements ont été passés par le DNPWC pour la création de zones « tampon » autour des aires protégées. Une zone tampon est une aire délimitée autour d'un espace protégé servant à améliorer l'accès des communautés locales aux ressources dans un but de durabilité.

Il a été prévu un partage des revenus des aires protégées avec leur zone tampon à hauteur de 30 à 50%. Ainsi, en 1996, une zone tampon de 750 km² a été déclarée autour du Parc National de Chitwan. La forêt représente 43% de la zone tampon, qui est également composée de terres agricoles, hameaux et habitations, ainsi que de quelques aires d'héritage culturel et spirituel attirant des pèlerins (Bikram Baba Temple, Tribani, et Balmiki Ashram). Le Parc et sa zone tampon s'étendent sur 4 districts et comptent environ 230 000 habitants (UICN, 2005).



Le VDC de Bacchauli dans la zone tampon du Parc National de Chitwan
Source : DNPWC, 2000

L'objectif de la création d'une zone tampon est de permettre de trouver un bon équilibre entre conservation et réponse aux besoins des populations locales. La création d'une aire protégée dans un pays du Sud est rendue très difficile par l'impératif de considérer les communautés dépendantes des

ressources du lieu. Les zones tampon aident à transformer des conflits en coopération indispensable pour la préservation de la richesse biologique de la planète. Sans coopération, la biodiversité est menacée par l'utilisation inappropriée des ressources. L'utilisation de l'espace faite par certaines populations est une menace pour les écosystèmes, qui se retrouvent « sanctuarisés » avec l'établissement d'aires protégées. Mais cette sanctuarisation, ou « *disneylandisation* » (Brunel, 2010) des espaces a eu avant les années 90 une tendance à « oublier » les habitants de ces milieux, en leur interdisant l'accès à des ressources dont leur quotidien dépendait. De nombreux conflits entre les autorités et les populations locales, principalement dans les pays du Sud, ont mené à l'établissement du nouveau concept de zone tampon, suivant lequel la coopération est favorisée.

Depuis le Congrès Mondial sur les Parcs de Caracas en 1993, les expériences de gouvernance participative se sont multipliées. Par le passé, les autorités en charge de la gestion mettaient généralement peu d'enthousiasme à donner la parole aux communautés habitant les Parcs. Cette participation doit « *commencer dès le stade de la planification de l'aire protégée, (...) se poursuivre lors des prises de décisions et de la création de l'aire, tout au long de sa gestion et de sa surveillance jusqu'au partage des bénéfices qui en sont issus. Il s'agit là d'un processus complexe que tous les gouvernements ne sont pas prêts à adopter.* » (UICN, 2005). Or le Népal est l'un des rares pays où le concept de zone tampon a été formalisé en termes légaux (Ebregt et Greve, 2000).

3. Le tourisme dans le Parc National de Chitwan

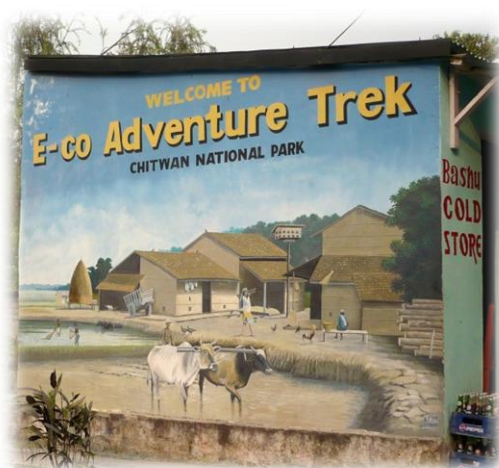
Le Népal est reconnu internationalement comme une destination exotique avec des produits touristiques attractifs, notamment aux niveaux naturel et culturel. En effet, au Népal on passe de la jungle tropicale du Teraï au Sud (70 mètres au-dessus du niveau de la mer) aux plus hauts sommets du monde dans le Nord. Le mélange culturel est unique au Népal, avec plus de cinquante ethnies en cohabitation. Chitwan est l'une des destinations touristiques les plus populaires, après Katmandou et Pokhara. Le nombre de visiteurs étrangers est passé de moins de 1000 en 1974 à plus de 100 000 en 2000 (UICN, 2005). La situation politique conflictuelle du Népal a eu un impact négatif sur le tourisme à partir de 2002 mais le taux de visiteurs remonte peu à peu, et le gouvernement espère recevoir pour le *Nepal Tourism Year 2011* un million de touristes.

« Le tourisme est devenu une des activités les plus importantes et l'écotourisme et le tourisme culturel font partie des secteurs qui connaissent la plus forte croissance à l'échelle internationale. Avec plusieurs millions de visiteurs sur les 851 sites du patrimoine mondial, le tourisme est devenu une des fonctions les plus importantes des sites du patrimoine mondial et sa gestion une question cruciale pour leur préservation » (UNESCO, 2006).

Année	Népal	RCNP	%
2001	361 237	82 542	22,85
2002	275 468	46 705	16,955
2003	338 132	56 303	16,651
2004	385 297	43 061	11,176
2005	375 398	52 572	14,004
2006	383 926	60 126	15,661
2007	526 705	86 443	16,412

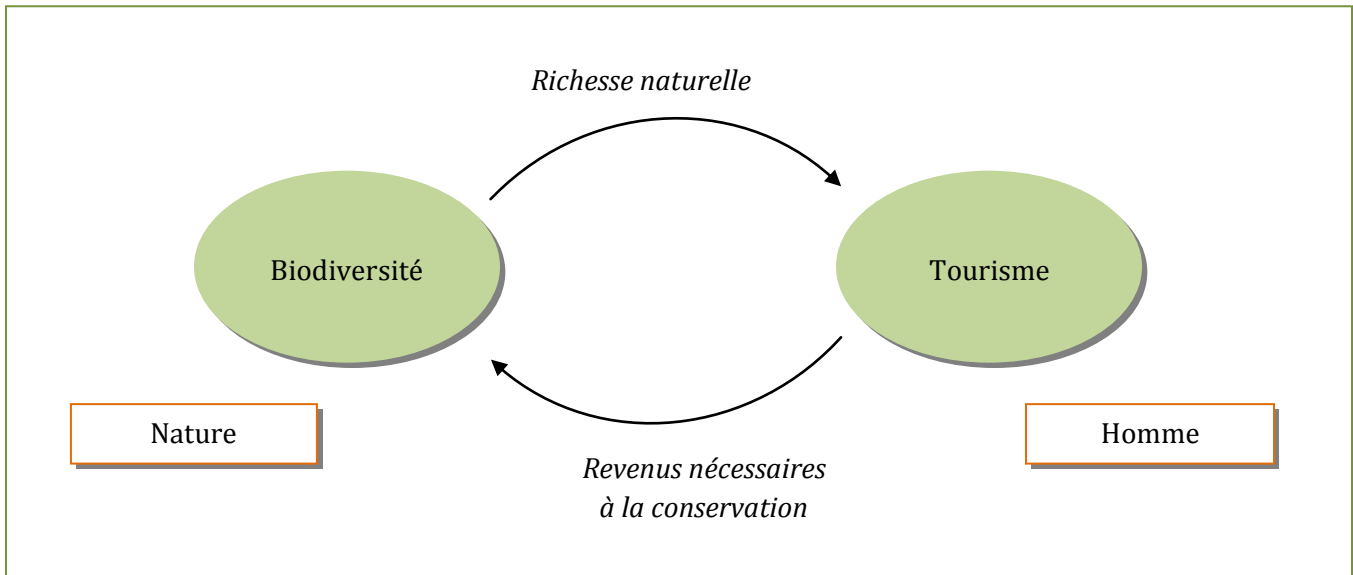
Nombre de touristes visitant le Népal et le Parc National de Chitwan, de 2001 à 2007

Source : Nepal Tourism Statistics, 2008



Agences touristiques à Sauraha, dans la zone tampon du Parc : le concept d'écotourisme fait le succès du Parc

Les activités dans le Parc National de Chitwan sont organisées par le DNPWC. Les agences touristiques vendent ensuite ces « packages » d'activités : marche guidée dans la jungle, balades à dos d'éléphant, canoë sur la rivière, observation de la vie sauvage, bain des éléphants. Ce tourisme de nature, « *ecotourism* », est ce qui caractérise le Parc et attire les visiteurs. Le tourisme à Chitwan repose sur la conservation d'une biodiversité exceptionnelle que l'on souhaite découvrir. Le concept nature y fait le succès du tourisme et de son côté le tourisme permet de recueillir les fonds nécessaires à la préservation de l'environnement.



Relation d'interdépendance entre le tourisme et l'environnement à Chitwan



Ecotourisme dans le Parc National de Chitwan

Cependant les bénéfices du tourisme étaient très limités pour les populations locales avant la mise en place de la zone tampon en 1996. C'est dans le but de mieux les répartir que le DNPWC a mis en place un système de gestion particulier pour les zones tampon des aires protégées du Népal, dont nous analyserons l'efficacité en terme de développement durable.



*Tigre dans le Parc National de Chitwan
Source: Golaghat Resort²⁶*

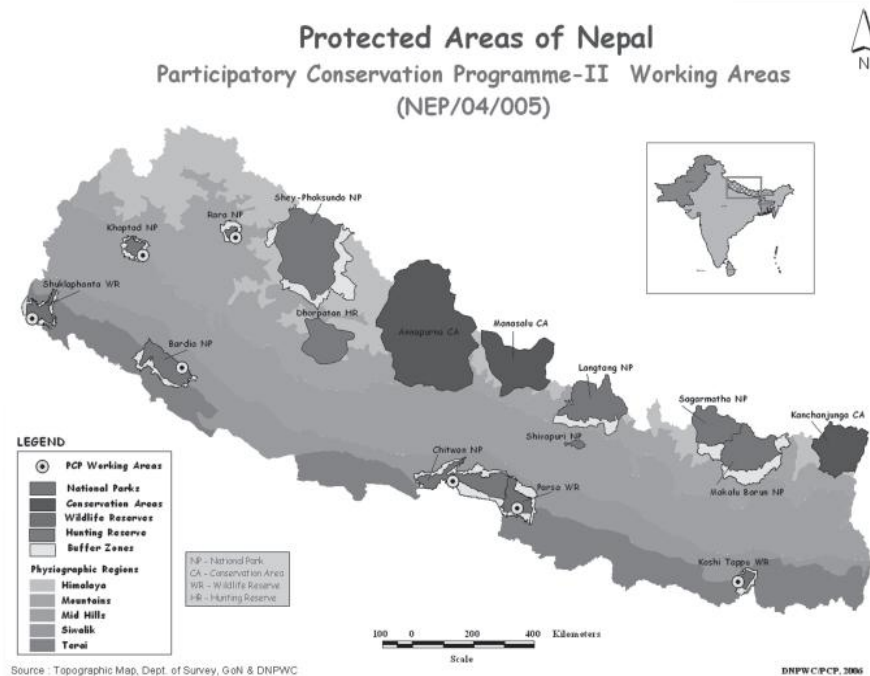
4. L'organisation de la gouvernance participative dans le Parc National de Chitwan

4.1. Les acteurs principaux

Le DNPWC²⁷ (Department for National Parks and Wildlife Conservation) du Ministère des Terres et Forêts (Ministry of Forests and Soil) est l'autorité gouvernementale chargée de la question des Aires Protégées et de la conservation de la biodiversité au Népal. Ses actions et objectifs sont de protéger le riche patrimoine naturel du pays, avec une concentration particulière sur les espèces en danger, de mener des études scientifiques utiles à une bonne gestion des écosystèmes, de créer des zones tampon autour des espaces protégés, de réguler l'écotourisme pour une amélioration des conditions de vie des populations locales, et de mettre en place des projets d'éducation à la conservation pour augmenter la prise de conscience écologique des communautés au Népal. C'est en 1973 que le DNPWC a déclaré que Chitwan était le premier Parc National du pays, et le Népal compte à ce jour dix Parcs Nationaux, trois réserves de vie sauvage, une réserve de chasse et six aires de conservation. En incluant les douze zones tampons autour de certains de ces sites protégés, la surface protégée au Népal par le DNPWC est de 34 185 kilomètres carrés, ce qui représente 23,23% de la superficie totale du pays.

²⁶ <http://www.golaghatresort.com/photogallery1.php>

²⁷ <http://www.dnpwc.gov.np/index.asp>



*Carte représentative des aires protégées au Népal,
Source : DNPWC, 2006*

Un responsable en chef de chaque aire protégée (« *chief warden* ») représente le DNPWC et détient le pouvoir exécutif et décisionnel lors de réunions avec les comités et représentants des zones tampon. L'instance représentative de la zone tampon est appelée la BZMC (Buffer Zone Management Committee). Elle regroupe les représentants des UC (User Committees : comités d'utilisateurs), eux-mêmes résultant du rassemblement des responsables des UG (User Groups : groupes d'utilisateurs). Ainsi, les 1700 UG rassemblés et fédérés forment les UC qui sont au nombre de 21. Au niveau du Parc, les représentants de ces UC se rencontrent dans le BZMC. Cette instance est chargée de la répartition de sa part des bénéfices du parc (provenant principalement du tourisme), parmi les UC et les UG, pour mener des actions de conservation et développement de la zone tampon. Les femmes, auparavant tenues à l'écart car considérées comme des « citoyens de 2ème classe », sont actuellement encouragées à participer, ainsi que toute personne, quelle que soit son ethnie, sa caste ou sa classe sociale.

Au côté du DNPWC et du BZMC, une organisation à but non lucratif est très active au Népal et en particulier à Chitwan, il s'agit du NTNC²⁸ (National Trust for Nature Conservation), créée en 1982. Depuis son établissement, cette organisation a mené plus de 200 projets au Népal dans les domaines de la préservation de la biodiversité et de l'héritage culturel, de l'écotourisme et du développement durable. NTNC a montré par son expérience que les efforts de conservation ne peuvent être couronnés de succès que lorsque les populations locales sont considérées dans la mise en place des projets. NTNC gère à Sauraha, Chitwan, un centre pour la conservation de la biodiversité (BCC : Biodiversity Conservation Center) qui lui a été confié en 1989, créé depuis les années 70 par la Smithsonian Institution²⁹, WWF (World Wildlife Fund) et le gouvernement du Népal. NTNC propose également des formations gratuites de guide nature pour la population locale à Chitwan.

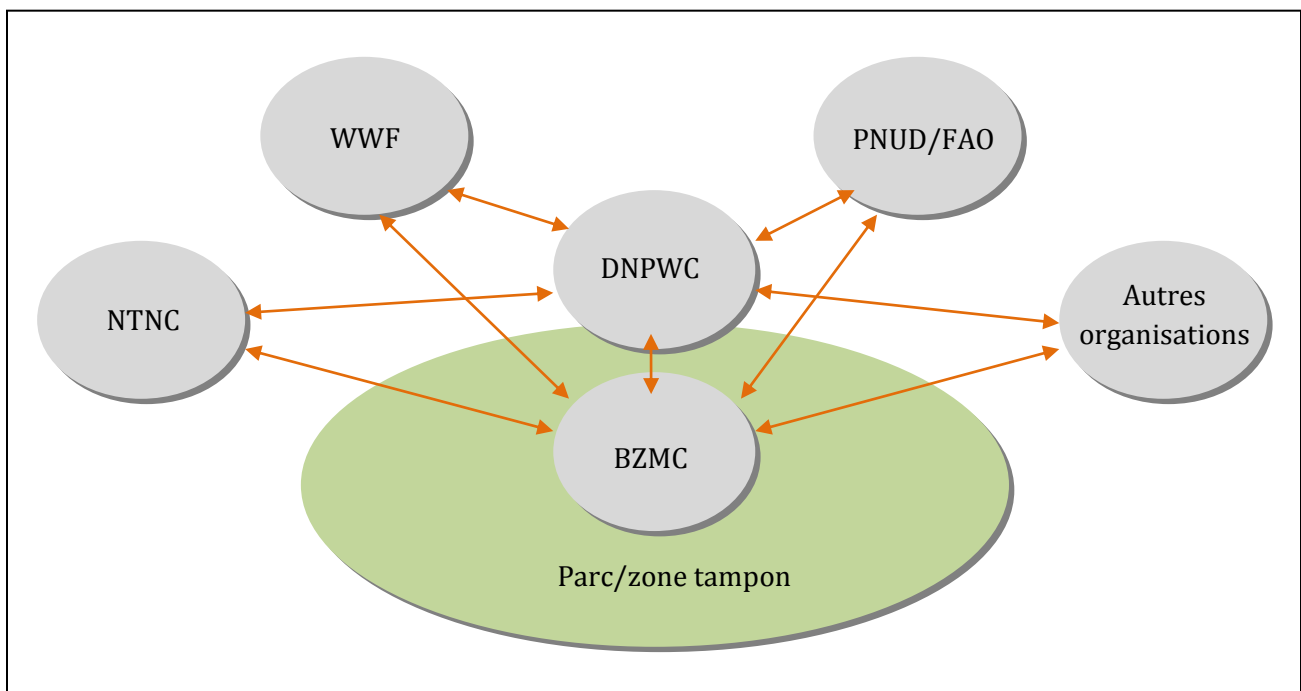
²⁸ <http://www.ntnc.org.np/>

²⁹ <http://www.si.edu/>

WWF Népal³⁰, ONG³¹ internationale, (soutenu financièrement par WWF Finlande, Pays-Bas, Allemagne, US et UK) mène également des projets de développement durable à Chitwan. Les objectifs de WWF Népal sont la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources renouvelables, la réduction de la pollution et l'amélioration durable des conditions de vie des communautés. A Chitwan, WWF mène des projets pour le développement du biogaz, afin de réduire la dépendance des gens aux ressources du Parc.

Enfin, les organisations des Nations Unies, et notamment le PNUD (UNDP Nepal³²) et la FAO³³, soutiennent ou mettent en place divers projets de développement durable à Chitwan.

Aux côtés de ces acteurs principaux à Chitwan, diverses associations et ONG interviennent à différents niveaux de l'organigramme de fonctionnement du Parc et de sa zone tampon. Suivant les projets qu'elles souhaitent mettre en place, elles se mettent en relation avec les acteurs concernés et développent des coopérations pour leurs actions, pour du court terme ou du long terme.



Relations croisées entre les acteurs du développement dans le Parc National de Chitwan

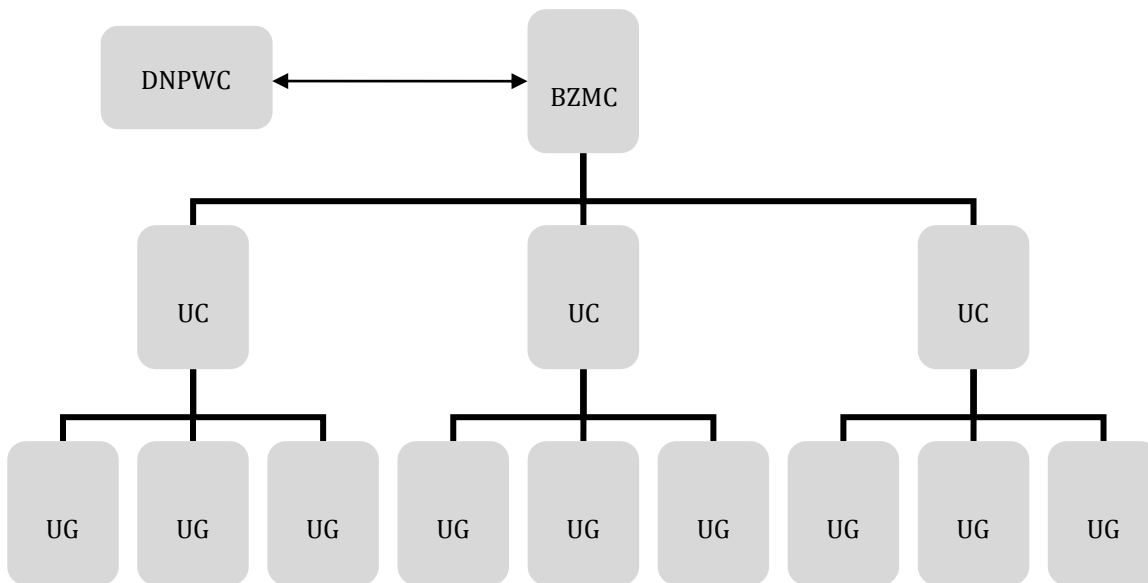
³⁰ <http://www.wwfnepal.org/>

³¹ Organisation Non Gouvernementale

³² <http://www.undp.org.np/>

³³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : www.fao.org

4.2. Organigramme et fonctionnement



Organigramme de fonctionnement de la zone tampon :

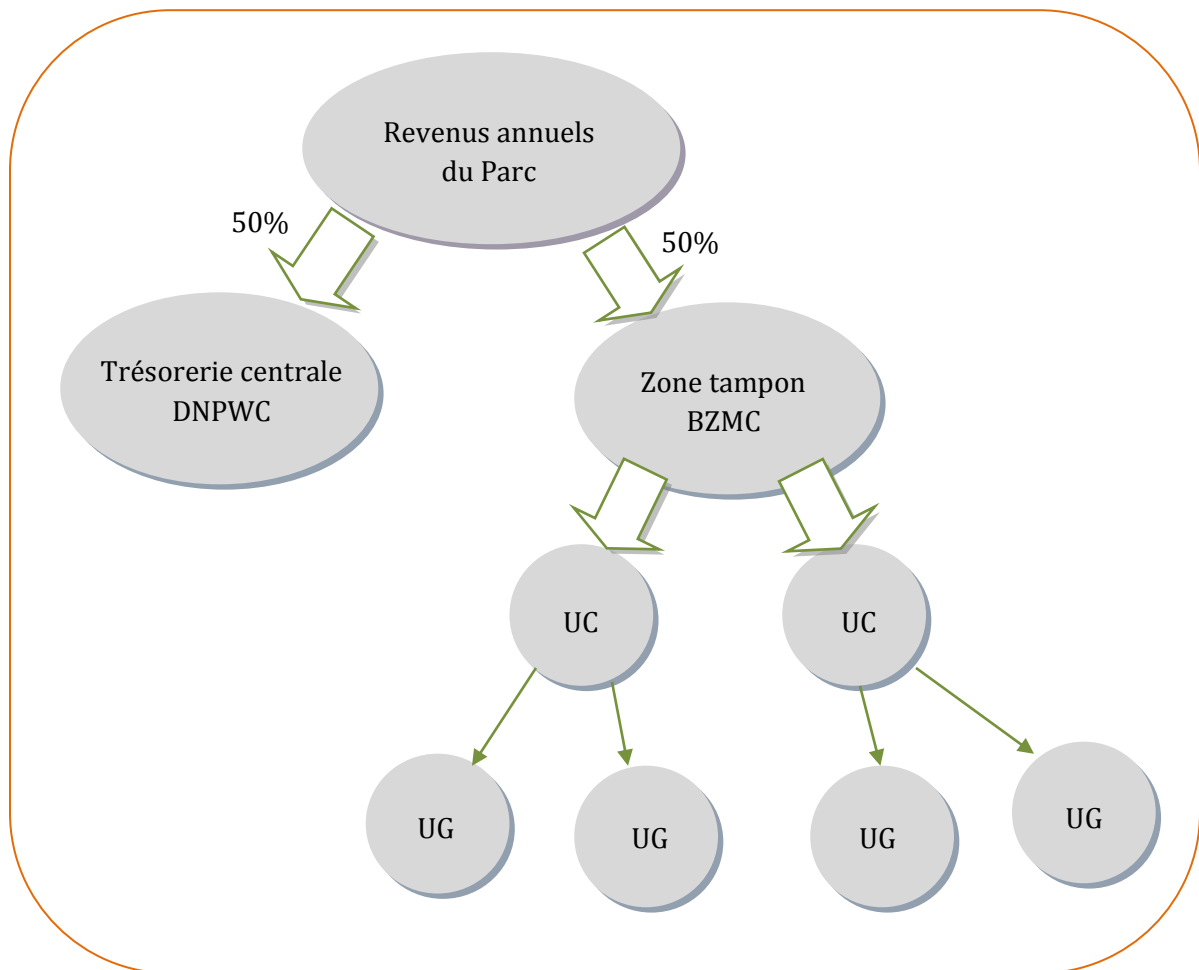
*DNPWC: Department for National Parks and Wildlife Conservation
BZMC : Buffer Zone Management Committee (Comité de gestion de la zone tampon)
UC : User Committee (Comité d'utilisateurs)
UG : User Group (Groupe d'utilisateurs)*

Lorsqu'une décision est à prendre, elle nécessite l'autorisation du gardien en chef du RCNP qui participe aux réunions du BZMC. Il est le pouvoir exécutif, représentant le gouvernement du Népal à l'échelle du Parc.

4.3. Actions et budgets

« Pour être efficace, la gestion doit être taillée à la mesure des demandes particulières des sites, sachant que chaque aire protégée présente toute une variété de caractéristiques biologiques et sociales, de pressions et d'utilisations qui lui sont propres. Atteindre une gestion efficace n'est pas une tâche aisée – cela requiert d'adopter des objectifs de gestion et des systèmes de gouvernance appropriés, d'avoir un financement adéquat et suffisant et de recourir au bon moment à des stratégies de gestion et à des processus adaptés au site » (IUCN, 2005)

50% des bénéfices du Parc National de Chitwan sont reversés pour la zone tampon. Cet argent provient principalement des frais d'entrée du Parc, des revenus des activités touristiques dans le Parc, et des contraventions. Ce fonds est distribué par le BZMC aux 21 UC, qui à leur tour réalisent un partage entre leurs UG (1700 au total). Plus une zone a été vulnérabilisée par l'implantation du Parc, plus elle reçoit un budget important.



*Distributions des revenus annuels du Parc
Les 50% reçus par le BZMC sont distribués entre les 21 UC et à nouveau entre les 1700 UG.*

Il est prévu que ce fonds soit utilisé comme suit, dans les zones tampon du Népal (IUCN, 1999):

- Activités de développement de la communauté 30%
- Programmes de conservation 30%
- Programmes de développement de compétences 20%
- Programmes d'éducation à la conservation 10%
- Dépenses administratives 10%

En 2010, le budget de la BZMC de Chitwan s'élevait approximativement à 30 millions de roupies (Rs) népalaises (NPR). Le Comité d'Utilisateurs (UC) de Bacchauli en a reçu après partage entre les 21 UC, 600 000 Rs. A cela s'ajoute le soutien financier régulier ou ponctuel des ONG telles que NTNC, WWF, et l'UNDP. Au total le BZUC de Bacchauli a reçu 4 millions de roupies en 2010 (soit environ 40 000 euros). Raj Basu Chapagain trace un schéma explicatif avec des chiffres de budget approximatifs (pour une meilleure lisibilité, les montants sont convertis en euro) :

Répartition du budget 2010 du BZUC de Bacchauli 40 000 euros	
Activités de développement de la communauté 30%	12 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> - Aide au développement des écoles - Aménagement de routes - Organisation de réunions (meetings sociaux) - Aide au développement de centres de soins - Mise en place de tuyaux d'irrigation - Développement de certaines activités touristiques 	
Programmes de conservation 30%	12 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et maintenance d'une clôture électrique autour du Parc - Nettoyage du lac de Beeshagar envahi par des mauvaises herbes - Développement du biogaz pour réduire la pression sur les ressources du Parc - <i>Grassland management</i> - Aménagement et maintenance de bassins d'eau pour que les animaux puissent s'y baigner et boire 	
Programmes de développement de compétences 20%	8 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation des guides de nature en collaboration avec NTNC - Développement de formations en lien avec l'hôtellerie - Création de pisciculture - Formations d'artisans couturiers/tailleurs particulièrement pour les femmes, qui peuvent ainsi créer des vêtements à vendre aux touristes 	
Programmes d'éducation à la conservation 10%	4 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> - Patrouilles de surveillance du Parc à bicyclette - Développement de programmes scolaires en lien avec la conservation et l'environnement - Lutte contre le braconnage - Développement d'un centre de création de papier à base d'excréments d'éléphant - Développement d'espaces pour le compost avec utilisation de vers - Organisations d'évènements et festivals divers : journée de l'environnement, journée de la biodiversité, journée de la conservation, festival des femmes (Teej), festival de Darshain, compétitions de chants traitant de la conservation de la biodiversité, etc... 	
Dépenses administratives 10%	4 000 euros
<ul style="list-style-type: none"> - Salaires : une dizaine de personnes travaillant à temps plein - Dédommagements : les présidents et vice-présidents des UG et UC sont bénévoles mais leurs frais en lien avec l'activité de la BZMC leur sont remboursés. - Frais divers : électricité, téléphone, ordinateurs, papiers etc... 	

Le paradigme a ainsi évolué au cours des années : auparavant il s'agissait de protéger le parc des gens (« *protection of the park **from** the people* »), à présent il s'agit d'une protection par l'intermédiaire des gens (« *protection of the park **through** the people* ») (UICN, 2005).



Source: Visit Nepal Information³⁴

³⁴ <http://www.tourtravelnepal.com/nepal-wildlife/royal-chitwan-national-park/>

III – Analyse et discussions

1. Analyse environnementale

1.1. Efficacité du système de gestion du Parc pour la préservation de la biodiversité

Une étude sur l'efficacité de la gestion environnementale menée par l'UNESCO et l'UICN (2003) révèle que la gestion des écosystèmes naturels de Chitwan, ainsi que la maintenance des habitats des espèces en danger d'extinction et leur préservation se font très bien. L'état des prairies (*grassland*), marécages (*wetland*) et les beautés scéniques et naturelles correspond toujours à ce qui fait de Chitwan un site exceptionnel classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (critère 7 : « Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles »)

Mais l'UNESCO et l'UICN (2003) estiment également qu'il y a un manque de coordination important entre les acteurs de la gestion du Parc, ainsi qu'un manque de finances, et que les écosystèmes dans lesquels vivent les animaux sauvages se détériorent.

Cette étude révèle les problèmes suivants dans le Parc de Chitwan :

- Manque d'études scientifiques rigoureuses pour comprendre et préserver les complexités écologiques
- Bases de données inadéquates et absence de système de contrôle biologique
- Peu de connaissances scientifiques concernant les dynamiques de la prairie, des marécages, et des écosystèmes riverains
- Peu de compréhension de l'impact touristique, et de l'impact des activités de développement sur la conservation
- Documentation inadéquate pour une conservation effective des valeurs culturelles et connaissances indigènes

L'UICN et l'UNESCO recommandent de :

- Conduire des études scientifiques et socio-économiques rigoureuses et poussées
- Etablir une base de données et un système de contrôle biologique dans les trois années à venir

Les menaces actuelles pesant sur le Parc sont les suivantes :

- L'érosion : les rivières transportent dans le Parc des débris en provenance des collines et montagnes, notamment en période de mousson
- Les inondations : de nombreuses inondations lors des moussons détruisent des terres agricoles, des habitations humaines et de la végétation
- L'invasion de plantes aliènes : le Parc est envahi par des mauvaises herbes qui sont des plantes aliènes comme *Eupatorium*, *Lantana Camera* et *Meconia Chinensis*.
- La pollution des rivières : les industries qui se sont développées sur la route de Chitwan (Ratnagar-Bharatpur) polluent l'air du district et l'eau des rivières Narayani, Rapti et Reu du Parc de Chitwan. Les hôtels de Sauraha rejettent leurs déchets dans la rivière Rapti. Les pesticides et fertilisants utilisés en agriculture se retrouvent dans les rivières, affectant la vie aquatique, notamment du dauphin du Gange et du crocodile Gharial. Cependant Basu Chapagain estime que si

l'eau était trop polluée le Gharial ne pourrait y survivre, et qu'il représente donc un indicateur de la pollution des eaux, qui est jusqu'à présent limitée. Mais l'étude de l'UNESCO-UICN révèle que le niveau de santé de la population de gharial est très moyen, et qu'il ne se trouve pas dans un taux de variation acceptable.

- Le braconnage : cela reste la menace principale pour le Parc et le problème le plus sérieux. Le braconnage des rhinocéros par balle, poison ou électrocution continue malgré les mesures anti-braconnage mises en place.

Cependant malgré le braconnage, et alors que le niveau de santé de la population de gharial est très moyen, celui des populations de rhinocéros et de tigres est très bon.

1.2. Populations locales et pression sur les ressources du Parc

Il reste encore dans le parc plusieurs problèmes environnementaux ayant pour causes les activités humaines, pour lesquels des solutions sont nécessaires (UICN, 2005) :

- Intrusions humaines dans les sanctuaires d'animaux sauvages
- Pratiques incendiaires non maîtrisées
- Coupage et ramassage des herbes
- Braconnage
- Construction de routes et d'infrastructures dans le parc
- Pâturage de bétail
- Croissance rapide des hôtels et structures touristiques

« *Il n'y a pas assez de gardes dans le Parc* » (Basu Chapagain). Le Parc est sous la surveillance de la RNA (Royal Nepalese Army) mais le manque de finances ne permet pas une protection suffisante du Parc. La taille du Parc est importante et le coût nécessaire à sa protection est très élevé (UNESCO, UICN, 2003).



*Campagne médiatique de protection du rhinocéros unicorne
Sauraha, mars 2011*

_ Les nuisances énumérées ci-dessus sont principalement provoquées par l'homme, sur son environnement. Ce sont des interdictions prises lors de la création du Parc, comme l'interdiction de chasser ou de couper des arbres et des herbes. Le développement de routes et infrastructures est encore mal règlementé et contrôlé. *« Les gens construisent trop autour du Parc, je pense que c'est un problème. Il faudrait plus de règles pour limiter ce développement »* (Raj Sapkota). Le braconnage est puni de prison. La corne du rhinocéros est notamment très prisée pour les vertus thérapeutiques et aphrodisiaques qui lui sont attribuées.

L'UNESCO et l'UICN (2003) considèrent qu'il y a une grande pression sur les ressources du Parc.



*5 à 15 ans d'emprisonnement pour braconnage
Langtang National Park et Chitwan National Park
Source : DNPWC, 2007*

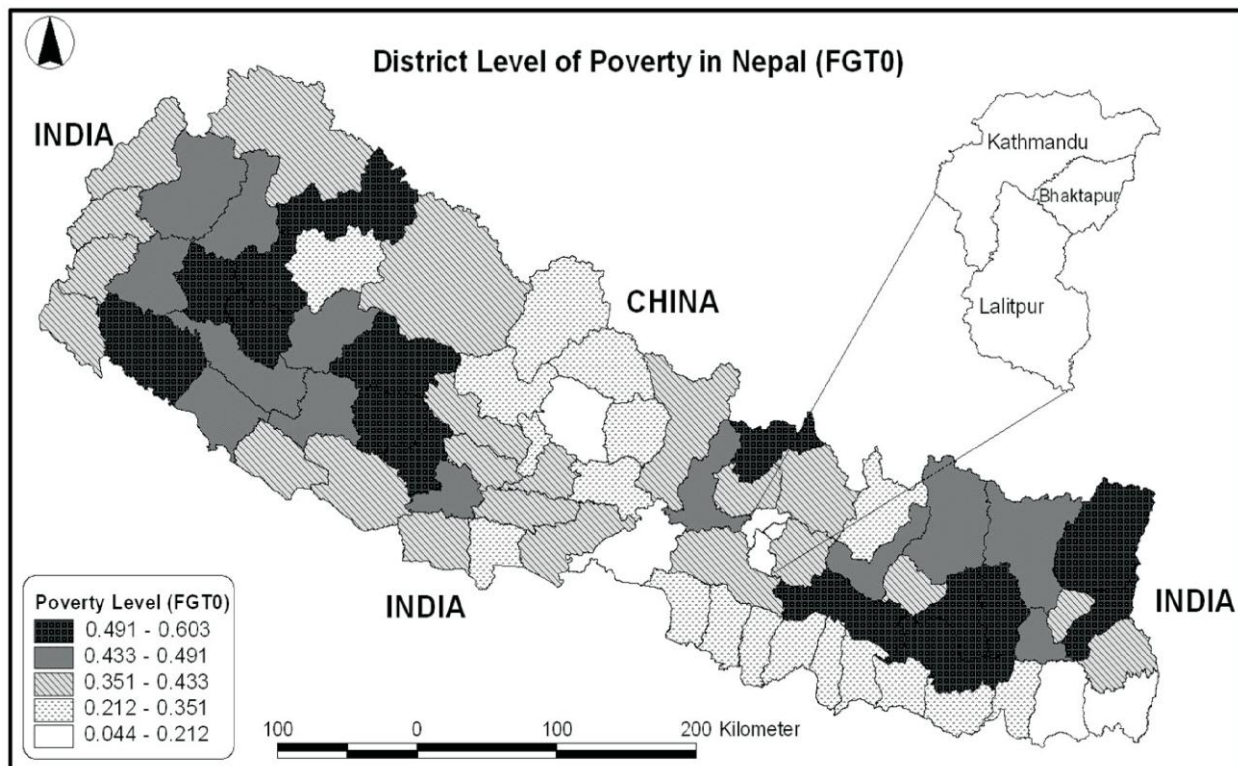
Mais une autre source de conflits entre les autorités du Parc et les gens est liée au fait que les animaux sauvages franchissent les clôtures et provoquent des dommages chez les populations alentours : *« A cause des coupures régulières d'électricité au Népal, les générateurs ne marchent pas toujours correctement, les animaux franchissent les clôtures électriques et abiment maisons, cultures et/ou blessent ou tuent le bétail ou des personnes. Des solutions de dédommagement par le BZMC ont été mises en place : lorsque les animaux du Parc tuent une tête de bétail, le propriétaire reçoit 10 000 Rs (environ 100 euros) ; si une maison est endommagée, le propriétaire reçoit également 10 000 Rs. Si c'est un humain qui est tué, la famille reçoit 50 000 Rs (environ 500 euros). Avant l'établissement de la zone tampon en 1996, les conflits liés aux dommages causés par les animaux sauvages étaient importants et parfois violents. Avec le système de dédommagement mis en place, la situation s'est pacifiée. Un projet important prévu par le BZMC est l'installation d'une clôture électrique fonctionnant à l'énergie solaire. Le système sera importé d'Australie lorsque le BZMC sera en mesure de trouver des solutions de financement »* (Basu Chapagain).

Pour limiter les pressions sur les ressources du Parc, WWF Nepal, en relation avec le BZMC, met actuellement en place un projet de développement du biogaz, énergie alternative. Lorsque l'ONG a des projets, un responsable les propose lors des réunions du BZMC ou des BZUC. Actuellement ces projets consistent en la protection des rhinocéros et des tigres, ainsi que du développement du biogaz. WWF soutient également le DNPWC et le BZMC dans la surveillance anti-braconnage du Parc. Cependant ces projets sont encore trop limités pour permettre une réduction notable de la pression sur les ressources du Parc (UNESCO, UICN, 2003).

2. Analyse socio-économique

2.1. La problématique de la pauvreté à Chitwan

« Le gouvernement a trop de pouvoir. C'est le garde en chef du Parc, donc le DNPWC, qui prend les décisions. Si ce que nous lui proposons ne lui convient pas, il peut refuser et proposer autre chose à mettre en application. Le BZMC devrait avoir plus de pouvoir.» (Basu Chapagain)



Source : PNUD, 2009

Le Népal est une des nations pionnières à combiner l'objectif de préservation de la biodiversité en considérant les besoins des populations locales (« *Nepal is also one of the pioneering nations in combining conservation goal with the need of local people* », UNESCO, UICN, 2003)

En 2009, le taux de pauvreté dans les districts sur lesquels s'étend le Royal Chitwan National Park était de faible à moyen. Le taux de pauvreté dans le district de Chitwan où se situe le VDC de Bacchauli était en 2009 au plus faible en comparaison des autres districts du Népal. Par manque de données, il est difficile de conclure que cela est dû à une gestion appropriée du Parc, mais cela peut être une suggestion. C'est en tout cas le point de vue de Basu Chapagain, qui considère que le système de gestion du Parc a permis de faire baisser le taux de pauvreté. Le district de Chitwan est relativement prospère comparé aux districts voisins.

En effet, le problème est autour du Parc et de sa zone tampon, où la pauvreté est plus importante. « Très souvent des gens vivant à proximité du Parc et de la zone tampon viennent nous voir pour nous

demander de l'aide. Eux n'ont droit à rien, ils ne vivent pas dans le périmètre défini pour le Parc et la zone tampon. Parfois nous essayons de les aider ou de les conseiller, mais normalement ce n'est pas dans notre mission et le budget est déjà très limité ». (Basu Chapagain, 16 mars 2011).

De son côté, Raj Sapkota considère que la pauvreté augmente dans le Parc à cause de l'inflation. De son point de vue, la cause est la suivante : « *Les gens font des affaires à Chitwan, ils achètent des terres et les revendent peu de temps après bien plus cher !* » Il y a deux ans, il a vendu une de ses maisons 7 000 euros, elle a été revendue un an après, 20 000 euros. Les prix augmentent à cause d'une telle spéculation et la vie devient plus difficile pour les communautés locales. En effet, l'UNESCO et l'UICN (2003) estiment que l'inflation est la résultat des interactions avec l'extérieur, rendant la vie des populations locales plus difficiles.

D'après Basu Chapagain, la cause de la pauvreté est due au manque de connaissances et d'éducation des Tharus face à l'invasion des hommes d'affaires à Chitwan. Les Tharus ne savent pas gérer leur argent et leurs terres. Avant ils possédaient de grands espaces. Beaucoup ont vendu ces terres et obtenu un bénéfice immédiat qu'ils n'ont pas su gérer dans la durée. Bien que les nouvelles générations soient plus éduquées que leurs parents, il est maintenant très difficile pour les Tharus qui ont perdu leurs terres de retrouver un niveau de vie convenable et certains sont très pauvres. Basu Chapagain pense que la plus grande pauvreté se retrouve parmi les Tharus pour les raisons énoncées ci-dessus, ainsi que chez d'autres castes inférieures comme les Bote, Musahar, Chapang et Kumal à cause de leur manque de coopération dans la gestion de la zone tampon.

2.2. Retombées environnementales et socio-économiques des activités touristiques

« Le problème du tourisme à Chitwan, c'est qu'il n'y a qu'à Sauraha que les gens en profitent. »
(Amélie Guyonneau)

Le tourisme à Chitwan a commencé avant l'établissement du Parc. Un premier hôtel a ainsi été créé à l'intérieur du Parc, le Tiger Tops Jungle Lodge. Jusqu'à aujourd'hui, le DNPWC a autorisé sept hôtels dans le Parc. Dans la zone tampon, il y en a 65, pratiquement tous à Sauraha (UNESCO, UICN, 2003).

A Chitwan, il a été observé en 1994 que malgré un taux de visiteurs dépassant 60 000 personnes, l'impact économique de l'écotourisme sur les revenus des populations locales était minime et limité géographiquement aux villages proches de l'entrée principale du parc, notamment Sauraha (WWF, 2000). Avec l'augmentation régulière du nombre de visiteurs, la construction d'hôtels s'est multipliée à Sauraha, épicerie du tourisme à Chitwan. Malgré cela, sur les 87 000 individus en âge de travailler, moins de 1100 étaient employés dans l'industrie touristique, dont moins d'1% dans les hôtels. La plus grande partie de ces hôtels était gérée par des personnes extérieures au district ou par des non-népalais. Le tourisme en 1994 n'offrait que très peu de bénéfices aux communautés de Chitwan. Ce fonctionnement touristique jusqu'en 1996 ne pouvait être la garantie d'une conservation efficace de la biodiversité du Parc National. De plus, les revenus du parc allant au DNPWC, et rien n'était prévu pour les populations locales. C'est ainsi qu'une loi a été votée en 1996 pour la création d'une zone tampon à

Chitwan, afin de faire profiter les communautés locales d'une partie des revenus du tourisme. Ainsi le tourisme a un impact indirect pour tous dans le Parc et sa zone tampon.

« Même si le tourisme ne bénéficie pas directement à tous, indirectement il est bénéfique pour tous grâce au système de zone tampon ». (Basu Chapagain)

Le parcours de vie de Raj Sapkota, qui travaille pour l'industrie touristique, est très représentatif des populations de migrants vivant à Chitwan, et mérite d'être mentionné :

Raj est un guide local, il est de la caste supérieure des Brahmanes. Il a suivi une formation spécifique de guide de nature dispensée par le NTNC pour pouvoir travailler dans le tourisme. Ses parents, comme beaucoup d'autres familles, ont migré vers Chitwan il y a une trentaine d'années. Ils habitaient dans les montagnes. A Chitwan, la vie leur promettait d'être plus facile, la région est beaucoup plus plate et les terres cultivables ne manquaient pas. Les tâches agricoles leur sont devenues plus aisées. Depuis tout petit, Raj aidait ses parents dans les champs. Il travaille parfois pour des hôtels, et embauche maintenant des gens pour ses champs ponctuellement, lorsque lui-même a des missions dans le tourisme.

Portrait de Raj Sapkota

L'un des aspects négatifs du tourisme souligné par Raj est que le tourisme fait concurrence à l'agriculture. *« Les employés préfèrent travailler pour l'industrie touristique, ça paye mieux et c'est bien plus facile que le travail des champs »*. Pour comparer les salaires, un guide partant en jungle gagne 800 à 1000 Rs par jour (environ 8 à 10 euros), un employé d'hôtel 500 à 600 roupies (5 à 6 euros) à la journée, un maçon pour l'industrie touristique 400 Rs/jour, alors qu'un employé agricole n'est payé que 300 à 400 Rs/jour (3 à 4 euros).

Aux niveaux environnemental et socio-culturel, le développement touristique massif au Népal a éveillé de sérieuses inquiétudes. Le tourisme de masse est porteur de bénéfices économiques, mais les dommages en résultant sont très importants. Au Népal l'impact négatif a été fort, sur les communautés locales et indigènes, et sur l'environnement. Les effets occasionnés ont été les suivants :

- Les communautés locales ont parfois été chassées de leurs terres
- Il y a une véritable compétition pour les ressources, qui deviennent insuffisantes
- Les populations locales ont souffert de la dégradation de leurs cultures et traditions (influence de l'étranger, commercialisation de la culture, mise en scène culturelle faussant l'authenticité de base)
- Les dommages environnementaux et écologiques ont été massifs, la pollution très importante. Les déchets se sont même accumulés sur les sentiers de trekking du Mont Everest.

Le tourisme a certes un rôle vital, mais représente aussi une menace pour la conservation de la biodiversité : le tourisme est une activité qui est consommatrice de ressources. En effet, comme l'indique Hervé Barré de l'UNESCO en 2008 : *« Le tourisme est très paradoxal : c'est à la fois un prédateur et un sauveur du patrimoine. Le tourisme peut être à la fois la meilleure et la pire des choses pour le patrimoine »*. D'après l'UICN (2005), *« bien que la plupart des aires protégées aient été créées pour leurs*

valeurs faunique ou paysagère, on reconnaît de plus en plus leur rôle dans l'apport d'avantages sociaux, économiques et environnementaux à la communauté ».

« A Chitwan, le tourisme est facteur de dégradation. Pas seulement à cause de la pollution ou de la concurrence à l'agriculture, mais aussi parce qu'avec les années, on voit de moins en moins d'animaux. Ils ont peur et reculent leur territoire. Si ça continue comme ça, la vie sauvage et la biodiversité en seront sérieusement endommagées » (Raj Sapkota).

L'UNESCO et l'UICN (2003) estiment que le développement touristique hasardeux est un problème à Chitwan, qui entraîne une perturbation des animaux sauvages, ainsi qu'une destruction de la végétation et des pollutions. D'un autre côté, l'écotourisme ainsi que les possibilités d'emploi qu'il permet se développe bien. Concernant les cultures, l'UNESCO et l'UICN considèrent que les actions de préservation ne sont pas suffisamment efficaces, et que l'influence du monde moderne est très forte.

Ainsi, le tourisme ne bénéficie directement qu'à un nombre restreint de personnes locales et l'épicentre est Sauraha, où se situe l'entrée principale du Parc pour les touristes. Cependant, grâce au système de zone tampon, les revenus du tourisme (activités et frais d'entrée) sont partagés par la BZMC pour que les retombées soient équitables et bénéficient aux communautés du Parc et de la zone tampon. Mais si le tourisme participe à la dégradation des écosystèmes, les bénéfices qu'il permet aide à leur restauration et conservation. Pour chaque espace, dans une optique de durabilité, il convient de trouver le juste équilibre entre le taux de dégradation lié au tourisme (et autres activités) et le taux de préservation/restauration possible (capacité qu'a l'écosystème de se restaurer par lui-même ou avec une aide, et possibilité financière de restauration par l'homme). L'UNESCO et l'UICN (2003) estiment que les recherches menées sur la capacité d'accueil de visiteurs (*visitor's carrying capacity*) à Chitwan ne sont pas suffisantes et que des études rigoureuses à ce sujet devraient permettre de la déterminer (*« conduct studies to understand visitor's carrying capacity within two years »*).

Mais Basu Chapagain souligne le point qui lui semble le plus important : *« Avec tous les migrants, la biodiversité était sérieusement menacée. Dans ce cas, il est possible que les bénéfices du tourisme aient sauvé le Parc »*.

2.3. Castes, ethnies et genre

« Je suis de la caste supérieure des Brahmins, et tous mes employés sont également Brahmins. Et beaucoup d'entre eux sont de ma famille » (Gopi C. Sapkota, directeur d'hôtel à Sauraha).

75% des personnes en charge de la gestion du Parc dans le BZMC sont de caste « supérieure » Brahman et Chhetri notamment (UICN, 2005). Basu Chapagain explique que puisque cette activité est sur la base du volontariat, seuls ceux qui en ont les moyens peuvent y participer, et ce sont souvent les personnes de castes supérieures.

L'exclusion socio-économique basée sur la caste ou l'ethnicité joue un rôle important en tant que cercle vicieux de la pauvreté et des privations au Népal (Bhatta et Sharma, 2006). Les Dalits, Madheshis et quelques Janajatis sont les populations les plus désavantagées. Les Dalits en particulier continuent à

faire face à un haut niveau de discrimination dans toutes les sphères de la vie sociale, et sont tenus à part des opportunités économiques, sociales et éducationnelles par les groupes dominants. Les Dalits sont des castes d' « intouchables » dans la hiérarchie des castes hindoues. C'est une caste « impure ». Les Dalits sont les plus bas sur l'échelle de richesse des populations au Népal, prenant en compte les biens de consommation, les maisons et terres possédées (WB/DFID, 2005). Les Janajatis ainsi que les castes moyennes du Terai sont à la deuxième place, tandis que les groupes privilégiés comme les Brahmanes, Chhetris et Newars sont au sommet de la même échelle socio-économique. La même étude révèle que l'ethnicité est en relation directe avec le niveau d'éducation. Les groupes privilégiés (Brahmanes, Chhetri et Newars) ont en moyenne étudié deux fois plus longtemps que les autres groupes. Les Madheshis sont des népalais qui vivaient traditionnellement dans le Terai (les plaines du Sud à la frontière de l'Inde). Les Janajatis sont des minorités ethniques ne rentrant pas dans le système des castes.

Voici le tableau des castes et ethnies à risques et marginalisées dans le Terai (Népal du Sud) :

Régions	A risques	Très marginalisées	Marginalisées
<i>Terai (17)</i>	Raji 2 399 (0,01%) Raute 658 (0,00%) Kisan (Kuntum) 2 876 (0,01%) Meche (Bodo) 3 763 (0,02%)	Bote 7 969 (0,04%) Danuwar 53 229 (0,23%) Majhi (Bhumar) 72 614 (0,32%) Dhanuk (Rajbanshi, Khumu) 188 150 (0,83%) Dhungar/Ghangar/Jhangad/ Dhangad 41 764 (0,18%) Santhal (Satar) 42 698 (0,19%)	Darai 14 859 (0,07%) Kumal 99 389 (0,44%) Dhimal 19 537 (0,09%) Gangai 31 318 (0,14%) Rajbanshi (Koch) 97 241 (0,43%) Tajpuriya 13 250 (0,06%) Tharu 1 533 879 (6,75%)

Source : NEFIN, 2004

Il y a ainsi 17 castes et ethnies à risques ou marginalisées dans le Terai. Le chiffre près du nom de caste ou ethnie indique le nombre de personnes, et le pourcentage est en fonction de la population totale du Népal. En croisant ces données avec celles indiquant les castes et ethnies dans le VDC de Bacchauli, nous obtenons le pourcentage de la population à risque ou marginalisée à Bacchauli. Voici

donc un rappel des données de ce VDC de Chitwan, où sont surlignées les castes marginalisées et très marginalisées :

Ethnies	Nombre de personnes	Pourcentage %
Chhetri	682	6,53
Newar	233	2,23
Gurung	87	0,83
Dhanuk	8	0,08
Kalwar	4	0,04
Danuwar	5	0,05
Bhote	3	0,03
Brahman (des collines)	2367	22,67
Musulmans	5	0,05
Damar/Dholi	134	1,28
Musahar	98	0,94
Kumal	157	1,50
Chepang (Praja)	1	0,01
Darai	117	1,12
Magar	151	1,45
Kami	89	0,85
Thakuri	1	0,01
Sherpa	1	0,01
Hajam/Thakur	15	0,14
Kayastha	13	0,12
Mali	9	0,09
Tharu	5016	48,03
Yadav	8	0,08
Teli	2	0,02
Sonar	26	0,25
Sunuwar	1	0,01
Badhae	5	0,05
Bote	71	0,68
Tamang	946	9,06
Rai	3	0,03
Sanyasi	95	0,91
Baniya	1	0,01
Majhi	26	0,25
Gangai	2	0,02
Adibasi/Janajati	1	0,01
Castes non identifiées	60	0,57
Total	10443	100,00

Source : CBS,2001

Ainsi :

Très marginalisées	Marginalisées	Castes non identifiées
<i>Dhanuk 0,08% - Danuwar 0,05% - Bote 0,68% - Majhi 0,25%</i>	<i>Tharu 48,03% - Kumal 1,50% - Darai 1,12% - Gangai 0,02% - Janajati 0,01%</i>	<i>0,57%</i>
Total : 1,06%	Total : 50,68%	Total : 0,57%

Ce qui fait un total théorique de populations marginalisées de 52,31% avec une marge hypothétique de 0,57% correspondant aux castes non identifiées, pour le VDC de Bacchauli. Cependant parmi les 48,03% de Tharus, Basu Chapagain considère qu'environ la moitié ne vit pas dans un état de pauvreté. Les plus pauvres sont ceux qui ont vendu leurs terres. Concernant les castes les plus marginalisées et les plus pauvres, il cite les Bote, les Musahar, les Chepang et les Kumal à Bacchauli. *« Ce sont des populations sans terre, des castes de pêcheurs. Ils travaillent pour les autres et les revenus leur permettent juste de survivre. Nous essayons de leur proposer des solutions de développement, comme les bassins de pisciculture pour éviter qu'ils ne pêchent dans le Parc, et développent une activité. Il y a un bassin pour les Bote, un pour les Chepang, et un autre pour les Musahar. Cela aide les gens et protège le Parc en même temps (it's both helping people and protecting the Park). Nous les poussons à mettre les enfants à l'école mais le plus souvent ils refusent car ils souhaitent préserver leurs traditions. Mais cela est en train de s'améliorer»*. Ainsi à Bacchauli, Basu Chapagain indique que les castes et ethnies les plus pauvres et marginalisées sont la moitié des Tharus, les Musahar, les Chepang, et les Bote/Kumal. Le problème est que beaucoup de ces populations veulent préserver les traditions et se tiennent elles-mêmes à l'écart.

Concernant les discriminations liées au genre, *« il doit y avoir 33% de femmes dans les UC, ce qui est à peu près respecté. Mais il n'y a aucune obligation concernant le BZMC, et il n'y a en effet aucune femme à ce niveau de gouvernance où les décisions sont prises. Mais nous en sommes conscients et essayons de faire changer les choses »* (Basu Chapagain). Il y a ainsi des inégalités flagrantes à Chitwan, liées au genre et à la caste ou ethnie.

3. Les limites de la gouvernance participative dans le Parc National de Chitwan

Comme indiqué par Basu Chapagain, et confirmé par les données UICN (2005), 75% des personnes en charge de la gestion du Parc par le système du BZMC, sont de castes supérieures. Ce sont des personnes qui ont les moyens de consacrer du temps pour cette activité bénévole. Les femmes sont représentées à 33% dans les UC, mais il n'y a aucune femme dans le BZMC. Certaines castes et ethnies souhaitent se tenir à l'écart pour préserver leurs traditions, et se retrouvent ainsi bénéficiaires passives des revenus du Parc. De plus, le pouvoir exécutif revient au responsable du Parc, c'est-à-dire au DNPWC, le gouvernement népalais. Il y a donc des déséquilibres et inégalités à plusieurs niveaux : les castes ne sont pas représentées équitablement, et les castes moyennes et inférieures pour lesquelles les projets de développement et de lutte contre la pauvreté sont réalisés, deviennent bénéficiaires passives des revenus et actions entreprises. Les femmes sont sous représentées et le pouvoir exécutif revient au gouvernement népalais.

Ces problématiques rappellent l'argument d'Esther Duflo (2010) qui mentionne que « *le contrôle local a ses propres dangers* » et que cela permet à certains groupes « *d'exercer une tyrannie de la majorité sur des groupes moins nombreux et moins forts* » ; ce sont les « *groupes aux ressources plus importantes et aux stratégies plus efficaces* » (Sarrasin, 2009). Dans le VDC de Bacchauli du Parc National de Chitwan, la décentralisation donne principalement du pouvoir aux castes et classes sociales les plus avantagées. Il est ainsi difficile de parler de représentation équitable de la population dans le système de gouvernance participative mise en place. Cependant, de plus en plus d'enfants ayant accès à l'éducation dans des écoles mixtes, il est fort probable que leurs compétences scolaires et ensuite professionnelles leur donnent accès à des postes à responsabilités quelle que soit leur caste ou ethnique. Cela leur permettrait de monter dans la hiérarchie du système de gestion du Parc, vers des postes représentatifs dans les BZUC et dans le BZMC.

Le niveau d'études commence à devenir plus important que la caste. Les orphelinats se multiplient à Chitwan, offrant à des enfants pauvres une opportunité d'évolution socio-économique, pour eux comme pour leur famille (pour ceux qui en ont une). Marie-Edwige Merten, directrice de l'association Soleil Vert et qui s'occupe d'un orphelinat à Sauraha, donne l'exemple de Deepak, un orphelin amené à l'orphelinat alors que sa mère s'était suicidée par manque de moyens après le décès du père. « *Il vient de réussir son SLC³⁵ à 81% avec mention et a été admis avec une bourse dans une école prépa ingénieurs. Nous sommes très fiers de lui, il est le modèle pour la maison !* »

Ainsi, bien que le système de castes ait été officiellement aboli, il reste fortement présent dans les esprits et régit toujours les comportements sociaux ; il en est de même pour la place de la femme, considérée auparavant comme citoyen de deuxième classe. Cependant, le niveau d'éducation devient de plus en plus la valeur de référence. C'est le cas à Katmandou, et de plus en plus dans les zones rurales.

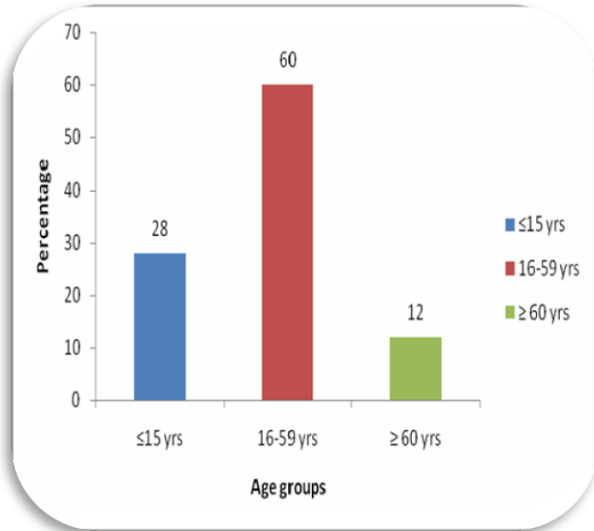
Pour l'UNESCO et l'UICN (2003), les faiblesses du système de gouvernance participative à Chitwan sont dues au manque de ressources humaines et financières nécessaires à la gestion de l'aire importante du Parc et de sa zone tampon.

Concernant ce que pensent les habitants locaux du système mis en place dans le Parc et sa zone tampon, voici ce que révèle une étude réalisée par Maniratna Aryal au niveau d'un des UG de Bacchauli (UG Bacchauli : 779 familles, étude de 2008) :

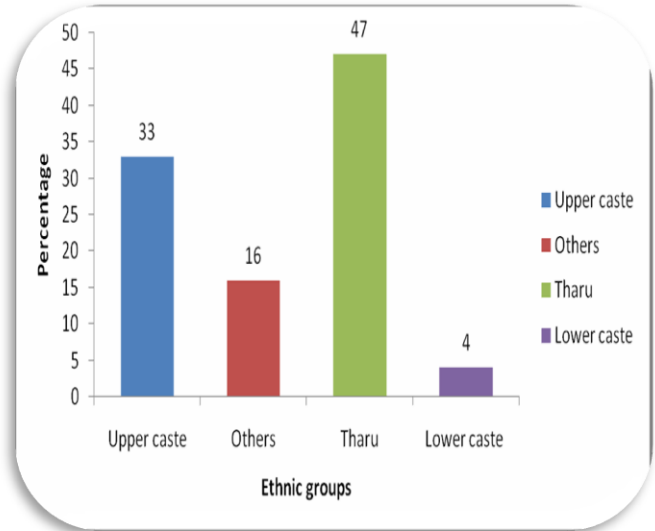
<i>Catégorie</i>	<i>Homme (%)</i>	<i>Femme (%)</i>	<i>Total (%)</i>
Riche	112(53.8)	96(46.2)	208(100)
Classe moyenne	205(47.9)	223(52.1)	428(100)
Pauvre	348(52)	321(48)	669(100)
Total	665(51)	640(49)	1305(100)

Distribution des personnes répondant à l'étude (2008)

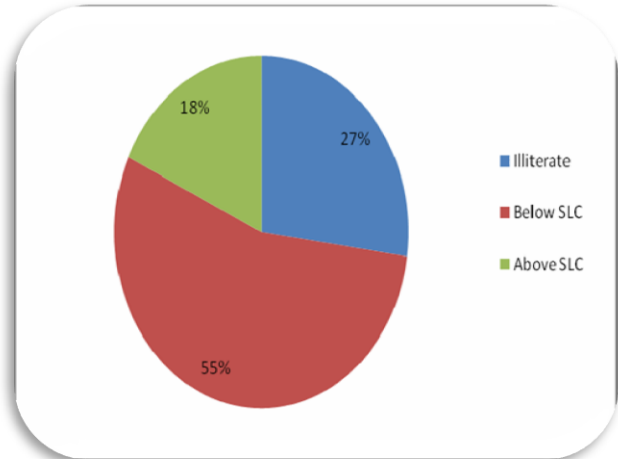
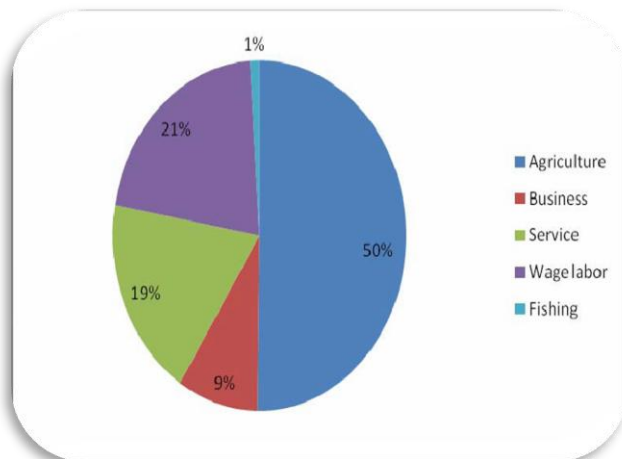
³⁵ School Leaving Certificate : examen de fin d'études



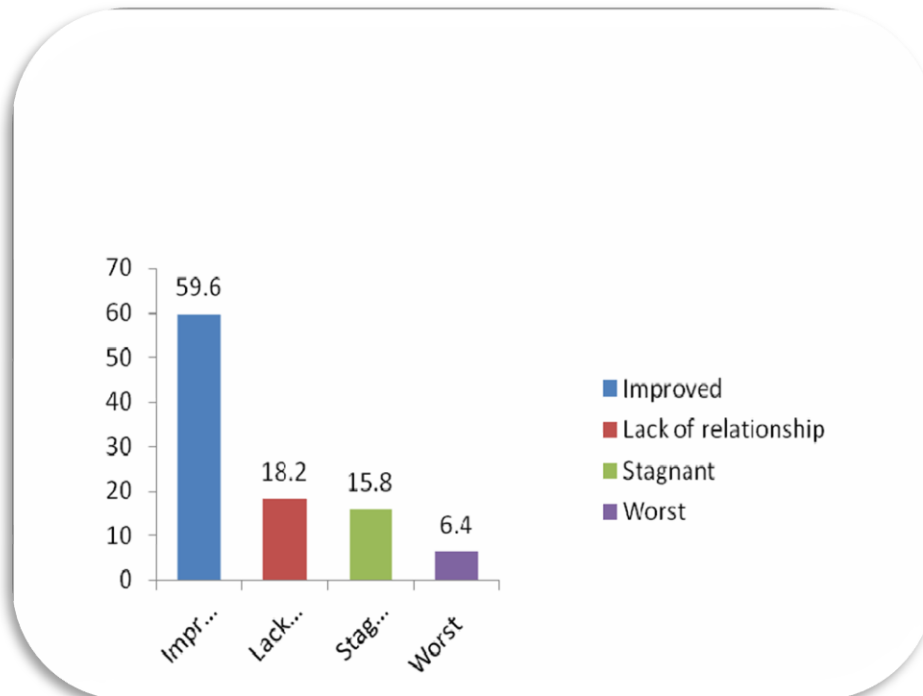
Pourcentage de personnes actives économiquement



Groupes ethniques représentés



Catégories d'emplois occupés par les répondants de l'UG de Bacchauli et niveau d'éducation



Perception de la relation entre les autorités du Parc et la population

Les Tharus représentent près de la moitié de la population du groupe, tandis que 33% des personnes sont de castes supérieures et 4% de caste inférieure. Les 16% restants sont d'autres castes et/ou ethnies. Seulement 18% de la population de cet UG a un niveau d'étude supérieur au SLC (School Leaving Certificate), équivalent du Baccalauréat, et les emplois occupés vont de l'agriculture (50%), aux travaux salariés et aux services, en passant par le commerce, et 1% des répondants sont des pêcheurs. 59,6% des 1305 utilisateurs de ce groupe considèrent que la relation entre le Parc et les gens s'est améliorée, alors que 18,2% estiment qu'il y a un manque de relations ; 15,8% pensent que la situation stagne, et 6,4% qu'elle devient plus difficile. Il y a cependant une majorité (près de 60%) qui a un avis positif, mais les castes dites « inférieures » ne sont que peu représentées dans ce groupe. Il est néanmoins difficile de connaître le point de vue des 1700 UG du RCNP et d'en tirer une conclusion fiable par manque de chiffres et d'études réalisées sur le sujet.

Mais la conclusion de Basu Chapagain est optimiste : « *Cela fait 8 ans que je travaille à ce poste, et les changements que j'observe sont positifs même s'il reste des problèmes à régler. Les habitants locaux sont maintenant convaincus de l'importance du BZMC et des opportunités que représente le Parc* ».

4. Conclusion de l'analyse

Le tableau qui suit présente un résumé de l'analyse environnementale, socio-économique, et de la gouvernance participative à Chitwan, les aspects à la base du développement durable :

	Points positifs	Problèmes
Aspect environnemental	<p>La préservation des habitats des espèces en danger d'extinction se fait très bien</p> <p>Les bénéfices du tourisme sont utiles à la conservation</p> <p>Le Parc répond toujours aux exigences du critère 7 de la classification UNESCO : la beauté naturelle du lieu est toujours aussi exceptionnelle</p> <p>La beauté naturelle du lieu attire le touriste et permet à l'écotourisme de se développer</p> <p>Pour limiter la pression sur les ressources, les organisations telles que WWF mettent en place des projets comme le biogaz</p>	<p>Les habitats des autres espèces se détériorent</p> <p>Erosion</p> <p>Pollution des rivières</p> <p>Inondation</p> <p>Invasion de plantes alien</p> <p>Développement anarchique d'infrastructures touristiques dans le Parc</p> <p>Braconnage et grande pression sur les ressources du Parc</p> <p>Coupures d'électricité : animaux sauvages sortent du Parc et détruisent et blessent les habitations, cultures, et populations</p> <p>Manque d'études scientifiques rigoureuses</p>
Aspect socio-économique	<p>Indirectement les bénéfices du tourisme profitent à tous grâce au système de zone tampon</p> <p>De plus en plus d'enfants ont accès à l'éducation, indépendamment de leur caste ou genre</p> <p>L'éducation devient petit à petit la valeur prioritaire par rapport à la caste</p> <p>La pauvreté est faible dans le district de Chitwan</p>	<p>Manque de moyens financiers pour la préservation du Parc</p> <p>Les bénéfices directs du tourisme profitent peu aux populations locales</p> <p>Inégalités liées à la caste et au genre toujours présentes</p> <p>Les traditions et cultures ne sont pas suffisamment préservées face à l'influence du monde moderne</p> <p>Inflation et spéculation rendent la vie des populations difficile</p>
Gouvernance participative	<p>En théorie, toutes les castes et ethnies peuvent participer</p> <p>Les femmes sont représentées à 33% dans les UC</p>	<p>Le gouvernement a trop de pouvoir</p> <p>Toutes les castes et ethnies ne participent pas de façon équitable</p> <p>Les femmes sont sous-représentées, et il n'y en a aucune dans le BZMC</p>

Ainsi les problèmes sont encore nombreux à Chitwan, que ce soit au niveau socio-économique, environnemental ou en ce qui concerne le système de gouvernance participative actuel. Mais les aspects favorables de ce système de gestion sont également appréciables, et les divers acteurs travaillent à trouver des solutions afin de rendre l'évolution du lieu aussi positive que possible en termes de développement durable.



*« Les projets de protection de l'eau, de l'air, et de la vie sauvage sont en fait des projets de protection de l'Homme »
Station de bus de Sauraha, Chitwan – mars 2011*

Conclusion générale

Etablir un système de gestion appropriée dans un Parc National d'un pays du Sud est une tâche complexe. Il s'agit non seulement de prendre en compte les populations locales dans les projets de conservation, mais également de les y faire participer et de les rendre actives de leur propre développement. En effet, la décentralisation des pouvoirs et l'*empowerment* sont considérées comme des stratégies de base dans la lutte contre la pauvreté : la gouvernance participative est appelée le 4^{ème} pilier du développement durable. Un problème des pays du Sud dans la conservation des aires protégées est l'aspect financier, et certains espaces ne sont dits « protégés » que sur papier et en théorie. Il est cependant possible de trouver les fonds nécessaires à la préservation en prenant en compte le potentiel touristique de l'endroit. En effet, les bénéfices du tourisme répondent au besoin économique à la base des projets de préservation et développement. Des partenariats avec des organismes nationaux et des ONG locales ou internationales peuvent également être envisagés pour l'élaboration d'actions collaboratives.

Le système de gestion du Parc National de Chitwan au Népal est participatif. L'établissement d'une zone tampon autour du Parc en 1996 a marqué la volonté du gouvernement népalais de concilier le développement des populations vivant dans et autour du Parc, avec le besoin de préservation de la biodiversité. En théorie, tout homme peut participer à la gestion du Parc quelle que soit sa caste et son ethnie, mais en pratique la plus grande partie des postes à responsabilités est occupée par des personnes de caste supérieure, car ces activités sont bénévoles. Quant aux femmes, elles ne sont que peu représentées. De réelles possibilités d'évolution socio-économiques sont possibles grâce à l'éducation qui fait doucement s'estomper l'importance portée au genre et au système traditionnel des castes et groupes sociaux. Bien qu'il reste encore de nombreux problèmes à régler, la démarche de gestion du Parc National de Chitwan tend à s'inscrire dans un processus de développement durable, en menant des actions participatives de préservation environnementale et de développement socio-économique.



Photo : Amélie Guyonneau

Bibliographie

- ACEMOGLU D., 2003, *Causes profondes de la pauvreté*, revue *Finances & Développement* Juin 2003, 4 pages
- ACHARYA K., BATTACHAN K., DAHAL V., DAHAL M., NEPAL M., 2000, *Development Challenges for Nepal*, Kathmandu, Nepal Foundation for Advanced Studies (NEFAS), Embassy of Finland, 289 pages
- ARYAL M., 2008, *Cost benefit analysis of buffer zone management in Chitwan National Park, Nepal, final project report*, Rampur, 158 pages
- BASNET T., BHUJU U., SHAKYA P., SHRESTHA S., 2007, *Nepal Biodiversity Resource Book: Protected Areas, Ramsar Sites and World Heritage Sites*, Kathmandu, 161 pages
- BENICOURT E., 2001, *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale*, Etudes Rurales, Exclusions, n°159-160
- BENNETT L., DAHAL D., GOVINDASAMY P., 2008, *Caste, ethnic and regional identity in Nepal, further analysis of the 2006 Nepal Demographic and Health Survey*, Kathmandu, 45 pages
- BISTA R., 2006, *A Tourism Plan to Alleviate Rural Poverty in Nepal*, e-Review of Tourism Research, vol.4 n°3, 6 pages
- BOIDIN B., ZUINDEAU B., 2006, *Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives*, revue *Mondes en Développement*, vol.34, pp. 7-37
- BOOKBINDER M., CAULEY H., DINERSTEIN E., RAJOURIA A., RIJAL A., 1998, *Ecotourism's Support of Biodiversity Conservation*, in *Conservation Biology*, vol. 12, n°6, pp 1399-1404
- BONGARTZ H., DAHAL D., 1996, *Development Studies, Self-Help Organizations, NGOs and Civil Society*, Kathmandu, Nepal Foundation for Advanced Studies (NEFAS), 118 pages
- DNPWC, *The Department for National Parks & Wildlife Conservation Annual Report, 2007-2008 (Shrawan 2064 – Ashad 2065)*, Kathmandu, 93 pages
- CHEPTRI P., KUNWAR R., GHIMIRE G., PANDEY P., 1995, *Case study on the effect of tourism on culture and the environment, Nepal, Chitwan-Sauraha and Pokhara-Ghandruk*, UNESCO, 66 pages
- DUFOUR F., 2007, *Dire « le Sud », quand l'autre catégorise le monde*, revue *Autrepart*, pp 27-39
- EBERHARD C., 2009, *Préliminaires pour des approches participatives du droit, de la gouvernance et du développement durable*, 27 pages, format pdf

EGZIABHER T., *Préserver durablement la biodiversité, éliminer la pauvreté rurale*, revue *Notre Planète* du PNUD, volume 14 n°2, 2 pages, format pdf

FRANGIALLI F., 2003, *L'organisation mondiale du tourisme et la réduction de la pauvreté*, discours prononcé à Marseille en septembre 2003 lors de la conférence « Tourisme Solidaire et Développement Durable », 4 pages, format pdf

GAGNON C., 2010, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux, entre conservation, participation et marché*, Presses de l'Université du Québec, coll. Tourisme

GELLNER D., 2007, *Caste, Ethnicity and Inequality in Nepal*, revue *Economic and Political Weekly*, 19 mai 2007, pp 1823-1828

Government of Nepal, National Planning Commission/ United Nations Country Team of Nepal, *Nepal Millenium Development Goals, Progress Report 2010*, 123 pages

Government of Nepal, Ministry of Forests and Soil Conservation, 1999, *Buffer zone management guideline*, Kathmandu, 36 pages, format pdf

HUGON P., *Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable*, dossier de *La Revue Internationale et Stratégique*, n°60, hiver 2005/2006

IUCN, 2005, *People and Protected Areas in South Asia*, Kathmandu, Sharma U., Yonzon P., Resources Himalaya, 177 pages

JOSHI J., 2006, *Regional Strategies for Sustainable Development in Nepal*, Kathmandu, Lajmina Joshi, 167 pages

JACQUET P., 2005, *La biodiversité contre la pauvreté*, document CIRAD <http://agroecologie.cirad.fr>, 2 pages

KHATRI T.B., 2010, *Conservation Governance in Nepal: protecting forest biodiversity and people's livelihoods*, in *Unasylva* 236, vol.61, pp 34-40

KUMAR R., MAJUPURIA T.C., 2006, *Wildlife and Protected Areas of Nepal, Resources and Management*, Saharanpur, India, S. Devi, 549 pages

MISHRA A., 2009, *La lutte contre la pauvreté commence avec les ressources naturelles*, revue *Regards sur la Terre*, pp 220-221

MESTRUM F., 2008, *La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque Mondiale*, revue *Mots. Les langages du politique*, numéro 88, 14 pages

MÜLLER-BÖKER U., 1999, *The Chitawan Tharus in Southern Nepal, an Ethnoecological Approach*, Nepal Research Centre, Albrecht Wezler, coll.Franz Steiner Verlag Stuttgart, 224 pages

OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), 2002, *Le tourisme et la réduction de la pauvreté*, document pdf, 4 pages

PNUE, KIBAKI M. et al., *Patrimoine Mondial et Aires Protégées*, in Notre Planète, Le Magazine du PNUE, vol.14 n°2, 32 pages

SHRESTHA R., 2003, *Eco-tourisme for sustainable development in Chitwan National Park*, revue *Our Nature*, pages 75-76

UNEP (United Nations Environment Programme), WCMC (World Conservation Monitoring Center), in cooperation with UNESCO and IUCN, *World Heritage Sites, Protected Areas and World Heritage, Royal Chitwan National Park*, Nepal, 9 pages

UNESCO, PICARD, D., ROBINSON, M., 2006, *Tourism, Culture and Sustainable Development*, Nîmes, Société Edition Provence, 96 pages

UNESCO – UICN, 2003, *Enhancing our heritage project: Monitoring and Managing for Success in Natural World Heritage Site, Initial Management Effectiveness Evaluation Report: Royal Chitwan National Park, Nepal*, 88 pages

UPADHYAY, R.P., 2008, *Readings in Rural Tourism*, Kirtipur, Kathmandu, Sunlight Publication, 376 pages

WWF NEPAL, *Annual Report 2008-2009*, Kathmandu, 44 pages

WILSON E.O., 1993, *La diversité de la vie* (traduit de l'anglais par Marcel Blanc). Paris, Éditions Odile Jacob. 496 pages

Annexe 1 : campagnes de sensibilisation à la préservation de la biodiversité

(Source : Wildlife Conservation Nepal, WCN)

**वन्यजन्तुको अवैध व्यापार रोकौ
जैविक विविधताको संरक्षण गरौं**

राष्ट्रिय शिप्युन को संरक्षण गर्नुको साथै त्यसो अङ्गुर ल्याउनुको साथै त्यसो अन्धकारमा
शिकार गर्न नभै संरक्षणको लागि काम गर्नु। जैविक विविधताको संरक्षण गर्न हामी सबैको
बाबुरोको साथै हामीले गर्नुपर्ने कुराको साथै त्यसो अङ्गुर ल्याउनुको साथै त्यसो अन्धकारमा
राष्ट्रिय शिप्युन को संरक्षण गर्नुको साथै त्यसो अङ्गुर ल्याउनुको साथै त्यसो अन्धकारमा

**एक पटक राम्ररी हेर्नुस् त!
कतै तपाईं यस दशककै अन्तिम
पाटेबाघलाई त हेरिरहनु
भएको हैन ???**

सन् २००८ र २००९ को पाटेबाघ गणना तबुत्तार बेपत्तामा
९१ वटा विलुक्त राष्ट्रिय निकुञ्जमा
१८ वटा बाँझ राष्ट्रिय निकुञ्जमा
८ वटा भुवलापर्ण्टा पशुपुस्तकालयमा
४ वटा पर्वत पशुपुस्तकालयमा

जसमा १२१ र अब कति...

पाटेबाघको संख्यामा जम्मा ५००० भन्दा कम रहेको छ। हामीले तबै तिनको संरक्षण गर्नु
पर्नेछ। राष्ट्रिय शिप्युन को संरक्षण गर्नुको साथै त्यसो अङ्गुर ल्याउनुको साथै त्यसो अन्धकारमा
शिकार गर्न नभै संरक्षणको लागि काम गर्नु। जैविक विविधताको संरक्षण गर्न हामी सबैको
बाबुरोको साथै हामीले गर्नुपर्ने कुराको साथै त्यसो अङ्गुर ल्याउनुको साथै त्यसो अन्धकारमा

**जल तथा
सिमसारका लागि
वन**

**३ फेब्रुअरी विश्व
सिमसार दिवस**

40 Ramsar 1969-2019

**गैंडा हत्यारा समातौं
Let's Nab Rhino Poachers**

यो गैंडाको देहमा बच्चा सम्बन्ध
१८ महिना रहने । सोही समयमा यो
गैंडा मर्नेछ । जसले यो
घर्षी बनायो त्यो जन्मा र बच्चाको
अस्तित्वमा जन्म लाग्दैन । एउटा
घर्षीको मर्नु दुनियाँमा यो गैंडाको
हत्या जसो घटनाकार र जसोपरिचय
कराउँ सक्ने रोकथाम गर्ने जसोपरिचयको
रक्षा गर्नुपर्नेछ ।

This mother Rhino when shot to death by poachers, was in her late stage pregnancy. The unborn calf also died with her mother. Poachers see no future in Rhinos. Therefore, we must "Armour" Rhinos with what we can do—conservation, now!

**अभियानका सहयोगी
Campaign Supporters**

राष्ट्रिय निकुञ्ज तथा वन्यजन्तु संरक्षण विभाग, नेपाल
Department of National Parks & Wildlife Conservation, Nepal

चिपवान राष्ट्रिय निकुञ्ज Chitwan National Park	सुकलशपन्टा वन्यजन्तु संरक्षण नेपाल Suklaphanta Wildlife Reserve, Nepal	विलुक्त राष्ट्रिय निकुञ्ज Wildlife Conservation Nepal
सिन्धुवा एफएम, चिपवान Synergy FM Radio, Chitwan	बाँझ राष्ट्रिय निकुञ्ज Bardia National Park	हिमालय संरक्षण नेपाल Wildlife Conservation Nepal
कलिका एफएम, चिपवान Kalika FM Radio, Chitwan	बर्ड एजुकेशन सोसाइटी, चिपवान Bird Education Society	हिमालय संरक्षण नेपाल Resources Himalaya
		डिजिटल कलर स्क्यान Digital Color Scan

माल मूला
Mulla Press

Annexe 2 : bilan de l'analyse de la gestion du RCNP (Etude UNESCO, UICN, 2003)

<p>Overall Goal Ecosystem of RCNP enhanced in sustainable way</p>	<p>Objectively Verifiable Indicators</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rhino, spotted deer, wild boar coming out to crop-field is decreased by 50% by the end of plan period • Tiger population is increased from 107 (1998) to 117 by the end of five year (2006) • Rhino population maintained by translocation 20 rhinos in RBNP and RSWR 	<p>Means of Verification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Census Report • Office Report 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cooperation of other agencies and people is achieved and continued • No big calamities will happen
<p>Purpose Biodiversity of RCNP conserved sufficiently</p>	<p>Objectively Verifiable Indicators</p> <ul style="list-style-type: none"> • By the end of five years, migratory bird sighting started which have not been seen since last few years • Population of endangered birds (Bengal florican, lesser florican, giant hornbill, black stork, white stork) increased by 10% at the end of 5 years • Poaching of rhino and tiger is reduced by 75% at the end of 5 years • Density of <i>Cythea spinosa</i>, <i>Rauwolfia serpentina</i>, <i>Cycas pectinata</i>, orchids increased by 10% at the end of 5 years 	<p>Means of Verification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Field Research Report • Office record • Bird inventory data 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> • People cooperation is available • BZ development have positive impact on conservation
<p>Result/Output</p> <p>1. Zoning and land use plan prepared</p> <p>2. Grassland managed</p>	<p>Objectively Verifiable Indicators (attainable at the end of 5 years plan period unless otherwise stated)</p> <p>1.1 Management zonation in park and BZ clearly demarcated</p> <p>1.2 Zone maps and land use plans are published and available</p> <p>2.1 Area of short grassland increased and invasive species are controlled in grassland</p> <p>2.2 Management of 6000 ha grasslands result in 5-10% increase in herbivore population</p> <p>2.3 Incidence of crop damage reduced by 50%</p> <p>2.4 Number of feral livestock decreased by 25% and stall feeding practiced by</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Office Record • Periodic progress report • Field Evaluation report • Socio-economic survey • Research & Monitoring report • Record of Wildlife offences • Record of illegal offences • Census record • Notification in Gazettes • Record of number of hotels in BZ • Entry permits given to tourists • Water quality monitoring data • Aquatic life study data 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Govt approves land-use planning of RCNP • Support from the livestock grazers is achieved • Donor support is achieved • People accepted the program • Local people support and contribute up to 50% cost sharing • Peace and security in the country maintained • Govt approves tourism plan and code of conduct • Tourist facilities and

3. Wetland conserved	<p>50% of the households</p> <p>3.1 Water hyacinth are controlled in wetlands</p> <p>3.2 Water level in water bodies is not reduced as of current levels</p> <p>3.3 Number of migratory birds and aquatic species diversity increased by 5-10% in wetlands</p>		<p>services increased</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concerned industries have positive attitude • Subsidy policy on alternative energy technology continue
4. Flooding and river pollution reduced	<p>4.1 At least 15 km embankments established to control drastic flooding</p> <p>4.2 Density of Gharial and diversity of fish increased by 10% in Rapti, Reu and Narayani rivers</p>		
5. Forest fire controlled	<p>5.1 Six fully equipped fire fighting teams are functional</p> <p>5.2 At least 25 km additional fire-line in the forests established</p> <p>5.3 Forest fire incidence reduced by at least 75%</p>		
6. Forest resources developed in BZ area	<p>6.1 Fifty private forest and 70 community forest are registered</p> <p>6.2 At least 50% of BZ household became self-sufficient in fuel-wood, fodder and other forest product</p> <p>6.3 Plantation of MPTS in farm bonds (agro-forestry) are observed in 25% farm households</p>		
7. Species conservation Strengthened	<p>7.1 Species action plans of 6 endangered species implemented</p> <p>7.2 Endangered species revived and their population increased by 5-10%</p> <p>7.3 Translocated and captive breed released population of endangered species population increased by 5-10%</p>		
8. Tourism managed	<p>8.1 Visitors in Sauraha kept below 75,000 per year as of year 2000 based on its carrying capacity</p> <p>8.2 Eleven new eco-tourism sites developed in BZ like Bagmara to attract</p>		

<p>9. Resource/Information centers established</p>	<p>100,000 tourists per year 8.3 At least 4 model eco-tourism villages with ethnographic museums developed and garbage disposal system well managed</p> <p>9.1 Number of visitors in information center increased 9.2 Public support, such as information on poaching, forest fire, etc for park management increased five Times</p>		
<p>10. Conservation education enhanced</p>	<p>10.1 Effective audio-visual aids are available for awareness raising 10.2 Seventy five percent BZ high school students have knowledge on conservation 10.3 At least 400 trained local people available as Adult and Child Literacy facilitators 10.4 Youth group stopped killing birds by catapult (Guleli) in jungle</p>		
<p>11. Resource sharing and access regulated</p>	<p>11.1 Extraction area and amount for sand, gravel, stone is fixed 11.2 Sector wise thatch and grass collection on rotational basis started 11.3 Number and speed of vehicles on right-of-way fixed</p>		
<p>12. Alternate energy sources developed</p>	<p>12.1 Fuel-wood consumption in BZ area reduced by 50 percent 12.2 Twenty five percent household started using alternate energy sources 12.3 At least 1000 biogas plants and 2500 ICS installed through subsidy</p>		
<p>13. Social mobilization effectively done</p>	<p>13.1 At least 90% HH became member of UGs and 50% HHs organize into various functional organizations 13.2 Women and special target group represent in the UC and BZDC 13.3 At least 1350 STG children receive scholarship for attending school</p>		

<p>14. Income generating opportunities created</p>	<p>14.1 At least 400 various skill development training conducted 14.2 At least 10% HHs initiated micro enterprise and 50% of them enhanced income by 50% 14.3 BZ community mobilized at least Rs. 5 million group savings every year 14.4 At least one hundred cooperatives established</p>		
<p>15. Loss caused by wildlife reduced considerably</p>	<p>15.1 About 300 ha herbal plantations established that are unpalatable to wildlife 15.2 Cope and livestock depredation and human casualty by wildlife reduced by 30%</p>		
<p>16. Sustainable human resource developed</p>	<p>16.1 Wardens, Asst Wardens, Rangers, senior game scouts and game scouts trained on conservation and community development 16.2 Chairperson and Secretary of 1500 UG and 37 UC developed leadership and management skill 16.3 At least 1000 local people trained with specialized skill 16.4 UG, UC and BZDC is self-managed and institutionalized</p>		
<p>17. Hattisar strengthened</p>	<p>17.1 Two staff quarters and 30 elephant shades with fences are constructed 17.2 Number of new born elephants increase at the rate of 2 every year</p>		
<p>18. Law enforcement & anti-poaching unit Strengthened</p>	<p>18.1 Security posts are reviewed and relocated at strategic points 18.2 APUs are well equipped resulting in 75% reduction in poaching by five years 18.3 Amended RCNP Regulation 2030 (1974) will be published</p>		
<p>19. Patrolling effectively conducted</p>	<p>19.1 Offences of illegal activities (grazing and collection of firewood and NTFPs) reduced by 50%</p>		
<p>20. Coordination among</p>	<p>20.1 Attendance of concerned agencies</p>		

stakeholders ensured	<p>in meetings and workshops is 90%</p> <p>20.2 Coordination meetings are held regularly on schedule</p> <p>20.3 Conflict between concerned agencies are minimized</p> <p>20.4 About 50% activities are conducted through inter-sectoral support in 5 years</p> <p>20.5 Local politicians take interest and participate in conservation functions</p>		
21. Monitoring and research system established	<p>21.1 Management Information System (MIS) established</p> <p>21.2 Grassland, sal-forest, and riverine forest biodiversity inventory completed</p> <p>21.3 Library established in RCNP, Kasara and BCC, Sauraha with regular publications</p> <p>21.4 Research journal one and three bulletins are published annually at park and buffer zone levels</p>		

Extrait de: UNESCO – UICN, 2003, *Enhancing our heritage project: Monitoring and Managing for Success in Natural World Heritage Site, Initial Management Effectiveness Evaluation Report: Royal Chitwan National Park, Nepal*, 88 pages

Annexe 3: un point sur le système des castes au Népal

Des préceptes hindous pour une société « bonne à vivre »

« Au Népal, où l'hindouisme est religion d'Etat, (...) le système social des castes (...) codifie les rapports des hommes entre eux. (...) Le système social des castes est fondé sur 3 principes : la séparation (nourriture, mariage), la division (touchant principalement les domaines économiques et religieux), qui classe les activités humaines selon un ordre de plus ou moins grande pureté. C'est ce degré de pureté qui définit le troisième principe : la hiérarchie. Selon ces trois éléments, les groupes d'individus se répartissent dans la société et, conséquemment, dans l'espace.

Quatre grandes divisions offrent une première stratification de la société hindoue : il s'agit des *Varna* (lit. « couleurs ») auxquelles il ne faut pas oublier d'ajouter les « hors caste ». Le groupe le plus élevé dans la hiérarchie et rassemblant les castes les plus « pures », celles des penseurs et des religieux, est celui des *Brahmanes*. Le second groupe, traditionnellement constitué de guerriers (gens de l'armée) et des administrateurs, est celui des *Ksatriya*. La troisième division regroupe les castes de commerçants, paysans et quelques artisans : il s'agit des *Vaishya*. Enfin se trouvent les *Shudra* formant le quatrième *varna*, et regroupant d'autres catégories d'artisans et les castes dites « de service ». Ils sont attachés à la réalisation des tâches considérées comme impures, mais sont tout aussi indispensables que les *Brahmanes* au bon fonctionnement global de la société.

Le système décrit ici est celui qui est en vigueur en Inde. L'ensemble des castes se répartit à l'intérieur de ce cadre. Chez les Newar, population considérée comme originelle dans la vallée de Katmandou, l'organisation générale reste la même, malgré certaines adaptations qu'il nous faut signaler ici. La population Newar étant divisée entre deux confessions, il se trouve qu'à Katmandou il existe des castes bouddhistes et des castes hindoues, organisées en deux hiérarchies parallèles. On trouve ainsi des castes de prêtres hindoues et des castes de prêtres bouddhistes, tout autant que des castes de commerçants hindous et d'autres de commerçants bouddhistes par exemple. Autre particularité du système local : à la suite de défaites militaires, les Newar ont été évincés des métiers de l'armée. Il n'y a donc pas de caste liée au deuxième *varna*. Les Newar sont ainsi répartis, par ordre de pureté, entre des castes de prêtres, de commerçants, de paysans, d'artisans et de service. Ajoutons pour finir, qu'une caste peut être redivisée en plusieurs sous-groupes ».

Extrait de HOLLE A., 2001, *Organisation socio-spatiale de la vieille ville de Katmandou à la fin du XXe siècle*, revue *Mappemonde* n°61, pp. 24-29

Annexe 4 : le musée culturel Tharu à Bacchauli

Le musée culturel Tharu³⁶ établi près de Sauraha à Bacchauli a pour objectif de préserver les cultures et traditions Tharu qui ont tendance à disparaître rapidement avec l'influence des migrants et des touristes. Ce musée présente aux visiteurs une vision de la culture Tharu, par des peintures murales, des statues, et des objets en exposition. Les frais d'accès permettent de régler les coûts opérationnels, mais ils sont également un fonds utilisé pour l'amélioration des conditions de vie des populations Tharu (santé, éducation, formation).



Photos prises en mars 2011

³⁶ <http://www.tharumuseum.org/>